



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SÉGUR **DE LA SANTÉ**

**STRATÉGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS
SÉGUR EN NOUVELLE-AQUITAINE**

INVESTIR POUR LA SANTÉ DE TOUS EN NOUVELLE- AQUITAINE

DOSSIER DE PRESSE
JEUDI 2 DÉCEMBRE 2021



I ÉDITO



Olivier Véran,
ministre des Solidarités
et de la Santé

Nous l'avions promis, nous l'avons fait, ensemble. Sept mois après avoir annoncé le montant d'investissement dédié à la Région par le Ségur de la santé, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a élaboré sa stratégie régionale des investissements en santé pour la période 2021-2029.

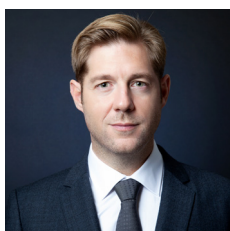
Nous l'avions aussi promis : changer de méthode, changer de vitesse, faire confiance aux acteurs, donner des marges de manœuvre, pour définir les réponses les plus adaptées à l'aménagement du territoire en santé tout en renforçant les coopérations. Telles sont les marques de fabrique de la stratégie régionale en Nouvelle-Aquitaine. Changement de méthode, car la stratégie est issue d'une discussion abondante et constructive avec les acteurs de terrain et les élus locaux ; c'est une œuvre collective et je tiens ici à remercier tous les contributeurs à ces travaux. Changement de vitesse car en quelques mois seulement, malgré le contexte sanitaire sans précédent, les territoires ont désormais la visibilité sur les projets qui amélioreront leur prise en charge.

Enfin, et c'est surtout cela qui m'importe, le territoire est le centre de notre politique. Les 120 projets prioritaires dans la stratégie répondent sur chaque territoire de la Nouvelle-Aquitaine aux besoins de santé identifiés par les acteurs. Le Ségur garantira donc partout l'accès aux soins et modernisera l'offre de soins dans tous les territoires.



Brigitte Bourguignon,
ministre déléguée
auprès du ministre
des Solidarités et de
la Santé chargée de
l'Autonomie

La crise a accéléré notre prise de conscience de l'obsolescence du modèle de l'Ehpad. Les Français ne veulent plus d'établissements vétustes, dépersonnalisés, ou isolés. Notre stratégie fera de l'Ehpad un lieu plus médicalisé pour les résidents, avec un accompagnement en soins accru et le recours au numérique. L'Ehpad de demain sera aussi plus ouvert sur son territoire, grâce à des tiers lieux qui amèneront la vie culturelle, sportive et associative au sein des établissements. Enfin, l'Ehpad deviendra un véritable lieu de vie respectueux de l'humain, et chaleureux pour tous, dont les professionnels. Avec le plan d'investissement du Ségur, l'État sera au rendez-vous via une enveloppe de 2,1 milliards d'euros sur quatre ans, dont 450 millions d'euros ont déjà été mobilisés en 2021. Cet effort sera décidé au plus proche des territoires en confiant aux ARS une mission de concertation impérative avec les acteurs professionnels locaux et collectivités territoriales.



Benoit Elleboode,
directeur général
de l'ARS
Nouvelle-Aquitaine

« Une stratégie régionale pour préparer le système de santé de demain, répondre aux besoins de la population Néo-Aquitaine et améliorer les conditions de travail des personnels »

La Stratégie Régionale d'Investissement en Santé pour les dix ans à venir est historique pour notre région par l'ampleur sans précédent des aides à l'investissement allouées en Nouvelle-Aquitaine (1,292 milliard d'euros investis). Elle nous invite à nous projeter, sur le long terme, dans une approche territoriale des besoins de santé.

Acteur principal du système de santé en région, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a contribué, ces dernières années, à assurer le meilleur équilibre possible entre la qualité de l'offre de santé sur son territoire, l'équité d'accès à cette offre, la sécurité des soins et le développement d'innovations médicales grâce à la participation des acteurs locaux et des professionnels de santé ainsi qu'aux investissements réalisés. Le développement de la chirurgie ambulatoire, des consultations avancées et de la télémédecine en sont des exemples phares. Ces réalisations ont un impact direct sur les besoins de modernisation et d'équipement des structures de soins et d'accompagnement. De plus, les évolutions permanentes de la pratique médicale, renforcée par la révolution numérique, nous amènent à intégrer ces enjeux dans notre stratégie afin de proposer un parc immobilier moderne et innovant.

Quatrième région la plus peuplée de France, la Nouvelle-Aquitaine est aussi la plus vaste, avec des différences de densité de population, constituant un défi pour le maillage de l'offre de soins. Son attractivité pour les jeunes adultes et les retraités nécessite donc de placer l'investissement en santé au service d'une offre de soins avec toujours plus de qualité, accessible à tous et en tout point du territoire. Ainsi, l'investissement des établissements de santé et médico-sociaux, tout en tenant compte des spécificités de chaque territoire, doit plus que jamais être tourné vers l'avenir en proposant une offre de proximité permettant un accès aux soins urgents et à la prise en charge des maladies chroniques et une offre territoriale dotée de plateaux techniques d'excellence. Le changement climatique nous amène également à intégrer les enjeux écologiques au cœur de la réflexion pour les futurs projets.

S'agissant d'investissements structurants qui nous engagent pour les 30 prochaines années, les évolutions démographiques seront un critère majeur pour la priorisation des projets, nécessitant ainsi de se projeter pour répondre aux besoins de la population tout en favorisant l'attractivité des professionnels.

Cette stratégie régionale d'investissement est le fruit d'une concertation active menée au plan régional et dans chaque département avec l'ensemble des établissements de santé, les élus locaux, les acteurs de la démocratie en santé et les usagers.

A nous désormais de porter ensemble la mise en œuvre de ces investissements qui participent à l'amélioration de la qualité des parcours des patients et des conditions de travail des personnels.

SOMMAIRE

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ	5
LES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN NOUVELLE-AQUITAINE : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE	6
1,292 MILLIARD D’EUROS D’INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE	8
DES EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS	10
ANNEXE : LISTE DES PROJETS IDENTIFIÉS PAR DÉPARTEMENT SUSCEPTIBLES D’ÊTRE ACCOMPAGNÉS FINANCIÈREMENT DANS LE CADRE DU SÉGUR	32

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

En juillet 2020, le Ségur de la santé a été un moment historique pour le système de santé français alors que ce dernier était confronté à une crise épidémique d'ampleur inédite. L'ensemble des acteurs – professionnels de santé, patients, institutionnels – s'est réuni autour d'une même table afin d'identifier les principales pistes de modernisation et d'accélération de la transformation de notre système de santé. Au terme d'une concertation de plus de 50 jours, le Gouvernement s'est engagé à transformer en profondeur notre système de santé, en se fixant quatre priorités :

- transformer les métiers, et revaloriser les soignants ;
- définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins ;
- simplifier les organisations et le quotidien des équipes médico-soignantes ;
- fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

Les premiers engagements du Ségur de la santé mis en oeuvre portaient sur la revalorisation des soignants. Ils ont été annoncés par le Premier ministre Jean Castex lors de la signature des Accords à Matignon le 13 juillet 2020 et concernent plus de 1,5 million de professionnels des établissements de santé et des Ehpad. Cette revalorisation sans précédent, comprenant une revalorisation socle mais aussi une revalorisation des carrières, a été mise en oeuvre dès l'automne 2020. Mais au-delà de cette reconnaissance nécessaire des soignants, un investissement était nécessaire pour massivement moderniser le système de santé, dans les territoires, dans le médico-social, et dans le numérique en santé. Le Ségur prévoit donc 19 milliards d'euros d'investissement, dont 6 milliards issus du plan France Relance.

En mars 2021, le Premier ministre Jean Castex, le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran et la ministre chargée de l'Autonomie Brigitte Bourguignon ont lancé la stratégie nationale d'investissements en santé à Cosne-Cours-sur-Loire, avec le parti pris déterminé d'une déconcentration des enveloppes et de la définition de la stratégie, pour être au plus près des besoins de santé des territoires.

Sept mois plus tard, malgré le contexte sanitaire, les ARS ont élaboré leur stratégie régionale des investissements Ségur, donnant la visibilité sur les projets qui seront réalisés dans les territoires sur la période 2021-2029 grâce au Ségur. La stratégie régionale de chaque ARS est issue d'un travail d'étroite discussion avec les acteurs de terrain et les élus locaux, dans l'esprit de démocratie sanitaire du Ségur. Les territoires sont au centre de l'analyse des besoins de santé et les projets proposés portent une réponse globale aux priorités de santé de ces territoires, à la fois sur le champ sanitaire, médico-social, santé mentale.

Le Gouvernement est pleinement engagé à moderniser et adapter notre système de santé et l'accès aux soins pour tous et partout sur le territoire.

LES INVESTISSEMENTS SÉCUR EN NOUVELLE-AQUITAINE : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE

Une concertation menée par l'ARS pour définir avec l'ensemble des acteurs locaux et élus les priorités d'investissement en santé dans les territoires

Au-delà des investissements historiques, le Gouvernement s'est engagé dans le cadre du Ségur de la santé à rompre avec les méthodes déployées depuis dix ans en mettant en œuvre une nouvelle méthode pour décider des investissements. Elle est d'abord marquée par une déconcentration déterminée confiant tous les leviers d'action et toutes les enveloppes aux agences régionales de santé, en concertation avec les élus locaux et les acteurs de la santé, preuve de la confiance qui leur est accordée.

L'étendue de l'espace régional et la forte diversité des territoires néo-aquitains a encouragé l'ARS à déployer une stratégie résolument coopérative en articulant des approches régionales et territoriales transverses. Depuis mars 2021 et jusqu'à ces dernières semaines, la stratégie régionale a été co-construite avec le Comité régional de l'investissement en santé (CRIS). L'objectif de ce CRIS est d'incarner la concertation régionale globale et le suivi de la stratégie de déploiement du plan d'investissement en région (définition stratégique des grands axes de la politique d'investissement dans les territoires, sélection des projets, programmation budgétaire et suivi).

Composition du CRIS :

- représentants des élus (conseil régional, conseils départementaux, associations des maires de France, parlementaires, sénateurs...);
- représentants de l'État (préfets, direction régionale des finances publiques...);
- représentants des usagers (France Assos Santé) ;
- représentants des fédérations sanitaires et médico-sociales (FHF, FHP, FEHAP, FNCLCC, FNEHAD, CNDEPAH, FNAQPA, CNCPPH, FNADEPA, URIOPSS...);
- représentants des acteurs de santé (conférence régionale de la santé et de l'autonomie, URPS, conseil régional de l'ordre des médecins, établissements de santé, assurance maladie...).

L'organisation territoriale de l'investissement en santé a également été pensée au niveau de chaque département à travers l'animation de 12 comités territoriaux de santé, élargis à l'occasion du Ségur Investissement pour une priorisation des projets. Une concertation particulière avec le conseil régional et les conseils départementaux a également été mise en place avec l'organisation de 12 bilatérales entre le directeur général de l'ARS et le président de chaque conseil départemental et régional.

Les axes prioritaires de la stratégie régionale des investissements Ségur en Nouvelle-Aquitaine

■ La stratégie régionale proposée s'appuie sur les trois priorités nationales (structuration de l'offre de soins, santé publique et soutien à l'autonomie, développement durable), dans lesquelles seront particulièrement encouragés les projets permettant :

- la transformation de l'offre de santé en tenant compte : du maillage territorial des soins et des accompagnements de proximité ;
- le développement d'équipes médicales pluridisciplinaires ;
- l'amélioration de l'accès territorial aux soins, en particulier en ouvrant l'hôpital sur son territoire, en développant l'offre de soins ambulatoire et médico-sociale, en renforçant la logique de parcours et en accompagnant les évolutions du numérique en santé, en particulier dans les territoires les plus en difficulté en matière de démographie médicale.

La concertation avec les acteurs locaux a permis de mettre en exergue deux enjeux de santé publique qui font la spécificité de la stratégie néo-aquitaine et viennent enrichir les orientations régionales :

Des enjeux en matière d'obstétrique, de périnatalité et de pédiatrie

■ Développement des maisons de naissance (passage dans le droit commun à partir 2021) pour l'intégration des accouchements ambulatoires afin de s'assurer de la bonne adaptation des protocoles et des infrastructures ;

■ Développement des unités d'hospitalisation de jour « mère bébé » en lien avec les pôles de pédopsychiatrie de la structure santé mentale du territoire (la situation géographique pouvant se situer soit au niveau de la maternité de type 2 soit au sein de l'établissement « santé mentale ») ;

■ Intégration de la filière « petite enfance » dans le développement des hôtels hospitaliers et de l'accueil des familles, notamment au regard de l'éloignement de certaines maternités.

Accompagnement des structures pour personnes en situation de handicap

■ Mobilisation des marges financières disponibles pour permettre l'acquisition de matériel impactant la qualité des accompagnements et les conditions de travail des professionnels.

À retenir

La stratégie régionale d'investissements Ségur en Nouvelle-Aquitaine

- **Co-construite au plan régional et dans tous les départements de la région avec l'ensemble des acteurs** (élus, conseil régional, conseils départementaux, préfectures et services de l'État, usagers, fédérations sanitaires et médico-sociales, représentants des acteurs de santé) au travers de **trois réunions du comité régional de l'investissement en santé (CRIS) et l'animation de 12 comités territoriaux de santé « Ségur »** ;
- **Basée sur les trois priorités nationales** (structuration de l'offre de soins, santé publique et soutien à l'autonomie, développement durable) et **sur une priorité régionale complémentaire** : les enjeux en matière d'obstétrique, de périnatalité et de pédiatrie et l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

1,292 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX EN NOUVELLE- AQUITAINE

1,183
milliard d'euros

d'aides pour
les établissements
sanitaires

133
millions d'euros
d'investissements au
quotidien, dont 62
millions en 2021
↳ **265** établissements
soutenus (soit 100 % des
établissements)

367
millions d'euros
de restauration des
marges
↳ **140** établissements
soutenus

684
millions d'euros
au titre des projets
structurants
↳ **120** établissements
éligibles

106,8
millions d'euros

d'aides pour
les établissements
médico-sociaux (personnes âgées et
en situation de handicap)

13,8
millions d'euros
d'investissements au
quotidien en 2021
↳ **500** établissements
soutenus

93
millions d'euros
au titre des projets
structurants
↳ **118** établissements
soutenus sur 4 ans (dont
41 en 2021)

LE TRAVAIL DES SOIGNANTS REVALORISÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

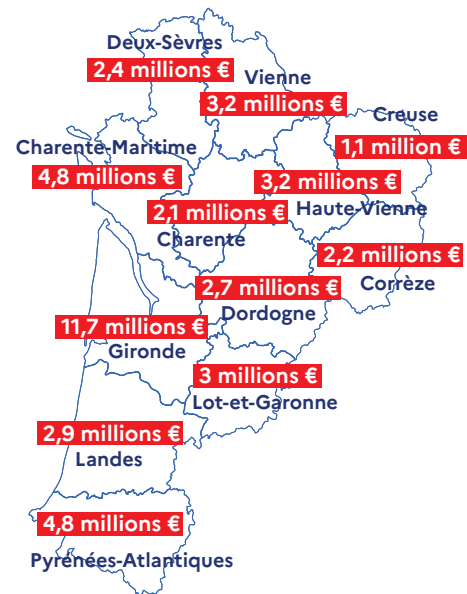
- **165 146** professionnels de santé revalorisés :
 - **94 961** professionnels des établissements de santé ;
 - **63 195** professionnels des Ehpad ;
 - **6 990** médecins des établissements de santé publics.
- **6 589** étudiants et internes revalorisés
- **3 419** étudiants paramédicaux

LA RÉPARTITION DES AIDES PAR DÉPARTEMENT ET PAR ENVELOPPE

Pour les établissements sanitaires

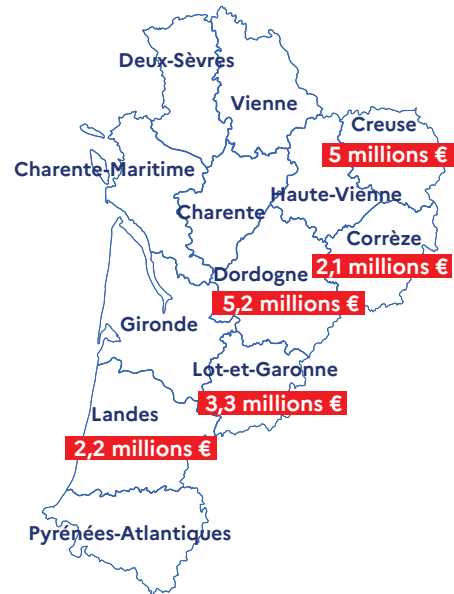
Investir au quotidien

44 millions €



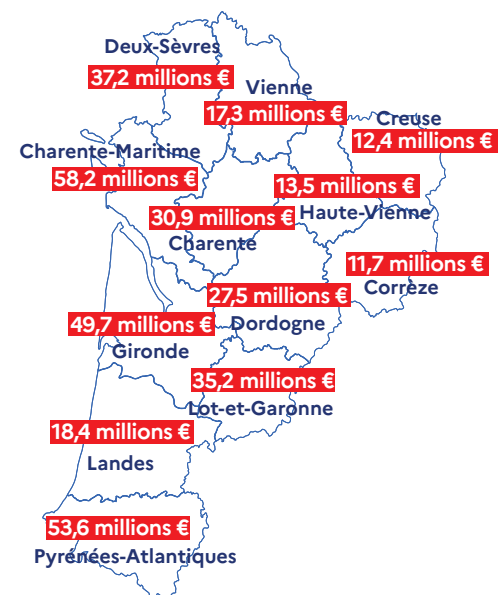
Investir pour la réduction des inégalités

18 millions €



Restauration des marges

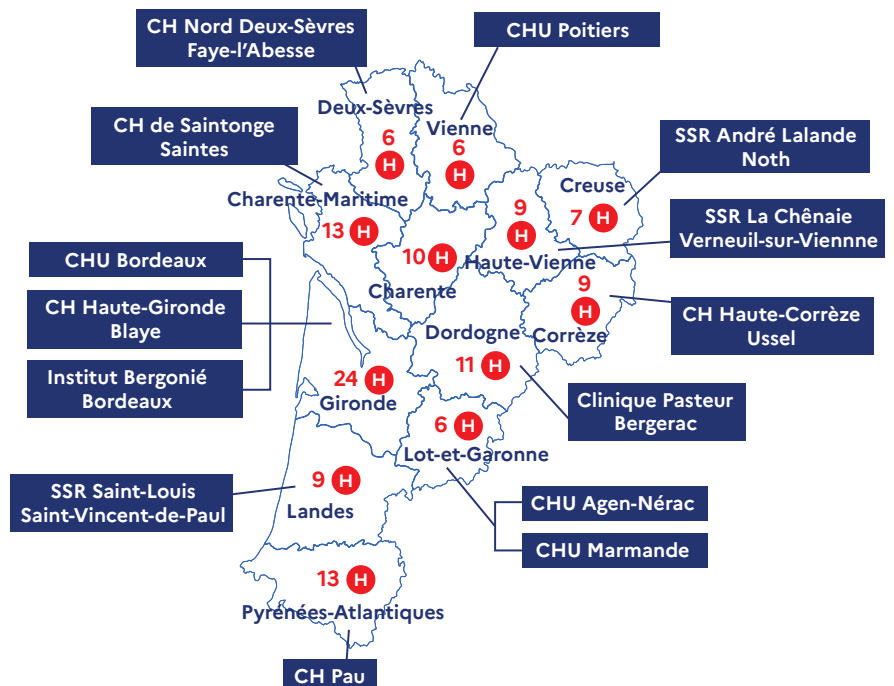
367 M €



Projets structurants

684 M€ – 120 établissements éligibles

Les 15 premiers projets soutenus



Pour les établissements médico-sociaux

Nombre d'établissements médico-sociaux soutenus

**93 M € – 118 établissements éligibles sur 4 ans
dont 41 établissements soutenus en 2021**

(dont 34 Ehpad et 7 structures pour personnes en situation de handicap)



DES EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS

Les projets d'investissement accompagnés, que ce soit sur le champ sanitaire ou médico-social doivent permettre de faire évoluer l'offre de santé en région afin qu'elle réponde aux défis majeurs de notre système de soins : la démographie, le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques, l'accès aux innovations technologiques et organisationnelles, la soutenabilité financière et une prise en charge coordonnée et participative entre tous les acteurs du système.

L'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine assure également la volonté d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé. Au-delà de la qualité et de l'accès aux structures de soin et d'accompagnement, les projets d'investissement doivent donc permettre d'optimiser et améliorer l'attractivité pour les professionnels de santé.

1. MODERNISER L'OFFRE HOSPITALIÈRE ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

Groupe hospitalier Littoral Atlantique La Rochelle | Charente-Maritime (17)

L'Hôpital Saint Louis de La Rochelle se situe sur un territoire dont l'évolution démographique présente une réelle atypie, avec une évolution importante de la population des + 75 ans entre 2019 et 2030 (+ 50 %). Il doit également couvrir par une offre de soins coordonnée notamment les effets de la période estivale dans les îles d'Oléron et de Ré. Son projet de reconstruction permet d'offrir une offre de prise en charge de qualité et graduée à la population du territoire, grâce à des équipes médicales territoriales en lien avec les professionnels de ville et en s'appuyant sur les opportunités offertes par les évolutions technologiques (télémédecine, télésurveillance, intelligence artificielle...).

**LE MONTANT DE L'AIDE N'EST PAS ENCORE ARRÊTÉ CAR RELEVANT D'UN
PROCESSUS D'ÉTUDE NATIONAL**

Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle André Lalande

Noth | Creuse (23)

Un projet d'extension/restructuration est envisagé afin de développer son offre de soins au profit du territoire. Le centre pourra ainsi offrir 93 % de chambres individuelles en hospitalisation complète, un parcours dédié pour les patients de l'hôpital de jour, ou encore des locaux spécifiques pour les équipes de l'hospitalisation à domicile, des consultations externes, et les équipes mobiles.

L'établissement André Lalande a par ailleurs mis à profit les crédits Ségur reçus pour mettre à niveau son plateau technique par l'achat de matériels de pointe permettant par exemple de réaliser la thérapie dite miroir. Cette technique donne l'illusion au cerveau de voir le membre pathologique en mouvement et a des effets positifs sur la récupération de la fonction sensorimotrice. Le centre s'est également doté d'un type d'appareillage du membre supérieur qui permet de mettre en œuvre une thérapie interactive via notamment le recours à la 3D.

MONTANT DU PROJET : 4 600 000 €

**MONTANT DE L'AIDE : 500 000 € au titre des projets structurants
+ 239 139 € au titre de la restauration des marges
+ 67 000 € au titre de « Investir au quotidien »
+ 966 000 € au titre de la réduction des inégalités territoriales
et sociales de santé**

CHU Bordeaux

Bordeaux | Gironde (33)

Le CHU de Bordeaux va pouvoir financer plusieurs chantiers de modernisation dans le cadre de son programme « Nouveau CHU ». Ce projet prévoit 11 opérations immobilières d'envergure, 90 000 m² de constructions neuves et 90 000 m² de réhabilitations. Un enchaînement d'opérations étroitement liées permettront de structurer des circuits de patients non programmés et relevant de soins critiques et de poursuivre le développement des circuits patients en ambulatoire en prenant appui sur les plateaux techniques.

MONTANT DU PROJET : 1 Md€

**MONTANT DE L'AIDE : 326 M€ de subvention dont 290 M€ au titre
des projets structurants**

Institut Bergonié Bordeaux | Gironde (33)

L'institut Bergonié œuvre à la continuité entre la recherche fondamentale et les soins en matière de prévention, de dépistage et de traitement du cancer. L'établissement nécessite la réhabilitation de la tour d'hospitalisation principale regroupant actuellement l'ensemble de l'activité de médecine. Erigée dans les années 70, elle nécessite une importante mise aux normes pour garantir la sécurité à long terme de tous en réunissant les conditions du développement de l'hospitalisation de jour. L'aide à l'investissement du quotidien est affectée à du mobilier et des équipements hospitaliers, des matériels et équipements médicaux et biomédicaux, à l'aménagement des bureaux et des espaces de travail, à la rénovation légère, à la mise à niveau d'équipements informatiques et des travaux de mise en conformité. Autant de projets qui contribuent à la sécurité et à la qualité des soins et du travail.

CALENDRIER DES TRAVAUX : 2022 – 2025

**MONTANT DE L'AIDE : 5 M€ au titre des projets structurants
+ 4 501 928 € au titre de la restauration des marges
+ 524 000 € au titre de « Investir au quotidien »**

Centre hospitalier de la Haute-Gironde Blaye | Gironde (33)

Le centre hospitalier de la Haute-Gironde qui accueille les services de médecine, chirurgie et obstétrique dispose de bâtiments vétustes datant des années 1970. Le projet de construction d'un nouveau bâtiment (50 lits de médecine), la rénovation de l'ancien bâtiment (notamment de la maternité) et une restructuration va permettre de développer l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) et ambulatoire en cohérence avec les besoins du territoire. Il permet également d'améliorer la qualité des conditions d'hébergement et de sécurité (chambres et douches individuelles, qualité de l'isolation...).

L'ARS a versé à l'établissement 2,5 millions d'euros au titre de l'aide régionale à l'investissement en 2020.

MONTANT DU PROJET

8 668 721 €

MONTANT DE L'AIDE

**3,5 M€ au titre des projets structurants + 2 M€ au titre de la
restauration des marges + 2,5 M€ au titre de l'aide régionale**

SSR Saint Louis Saint-Vincent-de-Paul | Landes (40)

Cet établissement de soins de suite et de réadaptation (SSR) œuvre à une prise en charge particulière pour les personnes âgées, en situation de handicap ou de précarité sociale. Il est composé d'une partie logeant les patients, très ancienne et inadaptée aux normes actuelles pénalisant les conditions d'accueil et de travail. Il est prévu de reconstruire à neuf le SSR en y adjoignant un plateau technique de rééducation moderne pour accueillir une extension de 20 places en hospitalisation à temps partiel. L'établissement bénéficie également d'une aide au titre de la restauration des marges, un soutien financier inédit améliorant l'autonomie budgétaire et participant ainsi à la crédibilité financière de l'établissement. Un appui nécessaire aux négociations avec les banques pour mener à bien le financement des investissements courants nécessaires à la continuité, la sécurité et la qualité du service au patient.

CALENDRIER DES TRAVAUX : 2022 – 2023

COÛT DE L'OPÉRATION : 8 200 000 €

**MONTANT DE L'AIDE : 1M € au titre des projets structurants
+ 469 280 € au titre de la restauration des marges
+ 19 000 € au titre de « Investir au quotidien »**

Centre hospitalier Agen-Nérac Agen | Lot-et-Garonne (47)

Le site principal du centre hospitalier d'Agen-Nérac date de la fin des années 1970. En 2019, un nouveau plateau technique (bloc opératoire, obstétrical, chirurgie ambulatoire, stérilisation, néonatalogie, dialyse) a été livré, suivi de la construction en cours d'un nouveau bâtiment pour les soins critiques (réanimation, surveillance continue). La partie hospitalisation complète, vétuste, ne donnait pas satisfaction aux patients et aux professionnels en termes de conditions de travail et nécessitait de disposer de capacités d'adaptation saisonnières. Le projet immobilier prévoit des unités d'hospitalisation de 24 lits, plus performantes, la restructuration du service des urgences, l'amélioration du confort des patients, mais aussi de la sécurité incendie, des performances énergétiques, techniques et le développement durable de l'ensemble des sites du centre hospitalier.

MONTANT DU PROJET :
65 256 880 €

MONTANT DE L'AIDE :
**14 000 000 € au titre des projets structurants + 7 000 000 €
au titre de l'aide régionale FIR + 9 893 669 € au titre de la
restauration des marges**

Centre hospitalier de Pau Pau | Pyrénées-Atlantiques (64)

La restructuration du centre hospitalier de Pau permet d'améliorer le confort des patients avec 95 % de chambres individuelles équipées d'une douche et également de reconfigurer les unités d'hospitalisation afin d'optimiser les ressources humaines et d'améliorer les conditions de travail des personnels (création d'unités entre 12 et 15 lits). Une première opération va concerner la restructuration et l'extension du Pôle mère enfants, des urgences, de la pharmacie et la construction d'une extension de 84 lits. Une deuxième opération portera sur la rénovation et l'amélioration du confort hôtelier de tous les services de soins de suite et de réadaptation. Ces travaux seront complétés par investissements dans des équipements biomédicaux, pour le système d'information et du mobilier.

MONTANT DES TRAVAUX :

153 821 291 €

MONTANT DE L'AIDE :

70 M€ au titre des projets structurants

Clinique Belharra Bayonne | Pyrénées-Atlantiques (64)

Cet établissement va pouvoir renouveler du matériel visant tout à la fois à améliorer la qualité et la sécurité des prises en charge, le confort des patients et les conditions de travail des personnels : achat d'une table opératoire, d'un laveur désinfecteur aux dernières normes, renouvellement des lits électriques, matelas, fauteuils, achat de brancards et tensiomètres, renouvellement des endoscopes.

MONTANT DE L'AIDE :

460 300 € au titre de « Investir au quotidien »

2. SOUTENIR LA RÉPONSE AUX BESOINS DE SOINS EN PROXIMITÉ

Centre hospitalier de Rochefort Rochefort | Charente-Maritime (17)

En 2006, le centre hospitalier de Rochefort a réalisé de lourds investissements pour la reconstruction du nouvel hôpital (90 M€) et la reconstruction du centre gérontologique (30 M€). Des investissements qui ont fait de l'établissement celui le plus endetté du département.

L'aide allouée a pour but de restaurer une marge financière suffisante afin de lui permettre de garantir une qualité et une sécurité des soins tout en assurant notamment un niveau d'investissement courant minimum sans recours à l'emprunt supplémentaire. L'objectif est de permettre à cet établissement d'assurer le bon renouvellement de ses immobilisations sans s'endetter à nouveau.

MONTANT DE L'AIDE :

**12 522 019 € au titre de la restauration des marges
+ 323 000 € au titre de « Investir au quotidien »**

Centre hospitalier Haute-Corrèze Ussel | Corrèze (19)

Le centre hospitalier de Haute-Corrèze bénéficiera chaque année, jusqu'en 2029, de crédits dédiés à la « restauration des marges », soit le versement de plus de 7,5 M€ sur la période. Cette somme vise à soutenir l'établissement qui, confronté à des difficultés budgétaires majeures, s'est engagé dans une dynamique d'amélioration. L'aide pluriannuelle contribuera de façon nette à l'assainissement de la situation financière de l'établissement pour qu'il retrouve, à l'avenir, la capacité d'investir. Parallèlement, le CHHC a bénéficié d'investissements alloués à l'enveloppe « réduction des inégalités » lui permettant de réaliser des investissements majeurs à savoir l'acquisition d'un véhicule d'intervention pour le SMUR ou encore le renouvellement du scanner. L'hôpital porte également un projet de construction d'un centre dentaire sur site afin de répondre à un vrai besoin de soins sur le territoire de la Haute-Corrèze.

**MONTANT DE L'AIDE : 150 000 € au titre de projets structurants
+ 7 538 135 € au titre de la restauration des marges
+ 390 000 € au titre de « Investir au quotidien »
+ 698 900 € au titre de la réduction des inégalités de santé**

Centre hospitalier Jean Leclaire Sarlat | Dordogne (24)

La position isolée et enclavée du CH Jean Leclaire de Sarlat, implanté en Périgord Noir, en fait le seul établissement sur ce secteur centralisant sur un même site les activités d'urgence, de médecine, de chirurgie ambulatoire et d'obstétrique. Dans une situation financière dégradée depuis plusieurs années, l'établissement s'est vu attribuer une aide de 6,8 M€ au titre de la restauration des marges. Cela représente « une bouffée d'air pour le renouvellement courant de matériels techniques chers essentiels pour un établissement MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) comme le nôtre » d'après Mme Rousselot-Soulière, directrice déléguée. Le CH va pouvoir par exemple renouveler une ambulance pour son SMUR pour un montant de 90 000 €.

MONTANT DE L'AIDE :

6 801 153 € au titre de la restauration des marges
+ 374 000 € au titre de « Investir au quotidien »
+ 1 158 000€ au titre de la réduction des inégalités de santé

SSR La Chênaie Verneuil sur Vienne | Haute-Vienne (87)

Ce projet consiste en la création d'une offre ambulatoire innovante d'hospitalisation de jour en SSR (à hauteur de 8 places) : le programme « Pas à Pas – Programme Ambulatoire de soins et d'activités physiques adaptées ». Il s'adresse aux patients touchés par un cancer dans la Haute-Vienne et se fonde sur l'activité physique et une large gamme de soins de support. Il est destiné à répondre aux enjeux de l'amélioration de la qualité de vie et à la limitation des séquelles et risques de rechute des patients et a pour objectif de :

- Faciliter le retour à une vie «normale» après une longue période de médicalisation ;
- Pouvoir reprendre et/ou poursuivre précocement une activité physique adaptée extrêmement bénéfique dans ce contexte, dans des conditions d'encadrement médical et de sécurité optimales ;
- Maintenir ou favoriser le retour à l'activité professionnelle.

MONTANT DU PROJET : 385 372 €

MONTANT DE L'AIDE : 100 000 € au titre des projets structurants
+ 2 419 700 € au titre de la restauration des marges
+ 44 000 € au titre de « Investir au quotidien »

3. DÉVELOPPER LES SERVICES DE SOINS URGENTS ET NON PROGRAMMÉS

Centre hospitalier Angoulême Angoulême | Charente (16)

L'aide apportée au CH d'Angoulême prévoit la restructuration des urgences et la reconstruction de la pharmacie à usage interne. Ces besoins sont justifiés par une évolution constante du nombre de passage aux urgences (150 voire 200 par jour contre 80 en 2001) et la nécessité de construire une nouvelle pharmacie à usage interne, actuellement dans des locaux inadaptés ne permettant pas un lien optimal avec les autres services. La modernisation des locaux permettra d'améliorer les conditions de travail, d'optimiser les conditions d'accueil du patient, sa prise en charge et les prestations techniques des deux services. Enfin, ces restructurations poursuivent un objectif de rationalisation des circuits avec les autres parties de l'établissement, avec lesquelles ils ont vocation à être en relation.

MONTANT DES TRAVAUX : 35,08 M€

**MONTANT DE L'AIDE : 6 000 000 € au titre des projets structurants
+ 6 633 719 € au titre de la restauration des marges**

Centre hospitalier de Saintonge Saintes | Charente-Maritime (17)

L'établissement engage quatre projets dont la construction d'un nouveau centre ambulatoire médical et chirurgical et la restructuration des urgences afin de répondre aux nouveaux besoins capacitaires. Le regroupement des accueils d'urgence (générale, gynécologique, pédiatrique) nécessite l'extension du bâtiment avec l'adaptation des locaux ainsi que leur sécurisation. Ce projet s'inscrit dans la volonté d'améliorer et de simplifier le circuit patient avec notamment une localisation en proximité du bloc opératoire et en proximité des consultations multi-disciplinaires. Par ailleurs, ce programme architectural vise à appuyer l'organisation médicale en intégrant par exemple un box dédié aux prises en charge de nature psychiatrique. L'établissement conduit en parallèle le projet de restructuration des activités de psychiatrie sur le bassin de Saint-Jean-d'Angély ainsi que le projet d'extension du centre de dialyse.

MONTANT DU PROJET : 12,6 M€

**MONTANT DE L'AIDE : 4 M€ au titre des projets structurants
+ 15 753 060 € au titre de la restauration des marges
+ 1 374 000 € au titre de « Investir au quotidien »**

Centre hospitalier de Marmande Marmande | Lot-et-Garonne (47)

Le service accueil urgences (SAU) du CHIC Marmande Tonneins assure une mission de service public en assurant la permanence des soins 24h/24, 365 jours/365 sur un territoire assez isolé qui n'échappe pas au vieillissement de sa population.

En 20 ans, le nombre de passages aux urgences a plus que doublé, justifiant ainsi le redimensionnement de ce service de soins aigus qui constitue une priorité. Cette opération impose la démolition d'une partie des bâtiments administratifs adjacents qui nécessite leur relocalisation.

MONTANT DU PROJET :

9 062 000 M€

MONTANT DE L'AIDE :

**4 500 000 M€ au titre des projets structurants
+ 1 600 000 € au titre de l'aide régionale
+ 1 530 000 au titre de la restauration des marges
+ 570 000 au titre d' « investir au quotidien »**

Centre hospitalier de Guéret Guéret | Creuse (23)

L'établissement, confronté à des difficultés budgétaires majeures, va pouvoir, grâce à cette aide, retrouver une « respiration » et améliorer son fonctionnement quotidien. Il pourra, par exemple, diminuer le délai de paiement de ses fournisseurs qui s'était dégradé ces dernières années. Au-delà de cette amélioration de la situation actuelle de l'établissement, ce dernier a pu se tourner vers l'avenir grâce aux autres aides du Ségur investissement : changement de logiciel du SAMU en lien avec le Groupement hospitalier de territoire, renouvellement de son parc d'ambulances SMUR, modernisation de son laboratoire d'anatomopathologie, acquisition de matériel de télémédecine.

MONTANT DE L'AIDE :

**6 559 787 € au titre de la restauration des marges
+ 639 000 € au titre de « Investir au quotidien »
+ 2 105 000 € au titre de la réduction des inégalités de santé**

4. SOUTENIR L'INNOVATION FACE À DES BESOINS DE PRISE EN CHARGE

Centre médico-chirurgical Les Cèdres Brive | Corrèze (19)

Le centre médico-chirurgical des Cèdres a considérablement amélioré son dispositif de détection et de traitement des cancers en dédiant une grande partie de ses crédits Ségur à l'équipement d'une salle de bloc opératoire urologique. L'objectif a été d'acquérir du matériel de pointe : renouvellement d'un laser, achat d'une colonne 3D ou encore acquisition d'un outil de fusion d'images permettant de cibler les zones devant faire l'objet d'une biopsie et d'ainsi significativement réduire les délais de détection des tumeurs cancéreuses. Ce type de technologie a été accessible « 100 % grâce au Ségur » explique Mme Bielli-Nadeau, la directrice.

MONTANT TOTAL DES AIDES :

475 500 € dont

Investir au quotidien : 187 500 €

Réduction des inégalités de santé : 288 000 €

Ehpad Jacqueline Auriol Saint-Seurin sur l'Isle | Gironde (33)

Avec les différents confinements, le conseil de la vie sociale et la direction de l'Ehpad Jacqueline Auriol à Saint-Seurin-sur-l'Isle ont fait le constat que si l'établissement a bien déjà le wifi, celui-ci ne se trouve que sur quelques parties communes. Cette configuration est inadaptée lorsque le résident souhaite échanger par vidéo de manière plus intime avec ses proches. Pour y remédier et permettre à tous les résidents de communiquer depuis leur chambre, l'établissement a sollicité une aide de l'ARS pour installer dix bornes wifi et un serveur afin d'assurer 50 connexions simultanées à haut-débit. Ce dispositif facilitera aussi la télémedecine dans les chambres.

MONTANT TOTAL DES AIDES (INVESTIR AU QUOTIDIEN) :

14 077 € au titre de « Investir au quotidien »

Ehpad Les Cèdres Payroux | Vienne (86)

Le projet consiste en l'installation d'un système connecté de prévention des chutes dans 20 chambres de l'Ehpad, au profit des résidents présentant un risque de chute important. Ces détecteurs de chute émettent une lumière douce et progressive au lever du résident, sécurisant les déplacements quand la luminosité de la chambre est trop faible. Ce système permet d'alerter les soignants en cas de chute, grâce à des notifications immédiates envoyées sur des smartphones permettant ainsi une prise en charge plus rapide. Il permet également de recueillir des données concernant les résidents et de détecter une éventuelle perte d'autonomie qui accroît les risques de chute.

MONTANT TOTAL DE L'AIDE :

20 013 € au titre de « Investir au quotidien »

CHU Poitiers Poitiers | Vienne (86)

Le CHU de Poitiers procède à l'extension du pôle régional de cancérologie ouvert en 2009 sur le site de la Milétrie, conçu pour améliorer le parcours du patient. Le projet vise en premier lieu à regrouper de nouveau les activités de cancérologie médicale du site de Poitiers et de les augmenter (+ 35 lits et places) pour les mettre au niveau du besoin du bassin du territoire qui s'étend sur l'ensemble de l'ex-région Poitou-Charentes. Il s'agit également d'intégrer à cet ensemble un plateau de médecine nucléaire répondant à toutes les normes applicables permettant de sécuriser les activités et l'intégration des dernières innovations. Dans la continuité du management de l'énergie mis en place par le CHU de Poitiers (certifié Iso 50001), les problématiques environnementales ont été prises en compte dans les choix techniques du programme : conception bioclimatiques, recours aux énergies renouvelables...

MONTANT DU PROJET : 40 M€

MONTANT DE L'AIDE : 2 M€ au titre des projets structurants

+ 16 274 486 € au titre de la restauration des marges

+ 2 445 000 € au titre de « Investir au quotidien »

5. FAVORISER LES COOPÉRATIONS ENTRE ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

Maison de santé protestante de Bagatelle Talence | Gironde (33)

La proximité géographique, la concordance des bassins d'attractivité, la complémentarité des activités et la nécessité d'améliorer l'efficacité globale de l'offre de soins ont conduit la maison de santé protestante de Bagatelle (MSPB) et l'hôpital d'instruction des armées (HIA) Robert Picqué à s'appuyer, dès 2012, sur une stratégie d'alliance soutenue par l'ARS pour créer une structure étendue, moderne et renouvelée. Issu de cette coopération civilo-militaire, le projet « BAHIA » vise la localisation de la totalité des activités de ces deux structures sur l'actuel site de la MSP Bagatelle. L'investissement permettra d'accompagner le projet en termes d'équipement médical, hôtelier, logistique, et informatique.

MONTANT TOTAL DE L'AIDE :

**501 000 € au titre de « Investir au quotidien »
+ 2 570 252 € au titre de la restauration des marges.**

**Une aide complémentaire pour le CH concernant ce projet est
en cours d'arbitrage**

Centre hospitalier de Bergerac & clinique Pasteur Bergerac | Dordogne (24)

Le centre hospitalier de Bergerac et la clinique Pasteur ont pour projet de créer une filière chirurgicale mixte (publique-privée) regroupée sur un même plateau-technique. Le scénario retenu est celui du transfert de l'activité chirurgicale de la clinique Pasteur sur le site du centre hospitalier dans le cadre d'une mutualisation des blocs opératoires dont l'organisation sera confiée à la clinique. Ce dispositif passera par l'évolution du groupement de coopération sanitaire (GCS) de moyens déjà existant entre les deux structures qui exploitera les autorisations de chirurgie. Ce projet entraîne également la reconversion du site de la clinique Pasteur axée principalement sur le développement et la diversification des soins d'aval.

MONTANT DE L'AIDE POUR LA CLINIQUE PASTEUR :

1 000 000 € au titre des projets structurants

MONTANT DE L'AIDE AU CH DE BERGERAC :

**12 018 778 € au titre de la restauration des marges
+ 612 000 € au titre de « Investir au quotidien »
+ 660 000 € au titre de réduction des inégalités de santé**

6. RENFORCER DES SERVICES DÉDIÉS À LA SANTÉ MENTALE

Centre hospitalier intercommunal de Mont de Marsan Mont de Marsan | Landes (40)

Ce projet d'ampleur pour le territoire vise un large programme d'investissement afin de réorganiser la filière psychiatrie adulte mais également la pédopsychiatrie. Il s'agit de la construction d'unités de prise en charge dédiées répondant aux normes en vigueur (notamment l'ouverture d'unités de soins ouvertes, post-soins aigus et de réhabilitation) et de la rénovation de l'unité Bastide (centre d'accueil des adolescents). Le projet architectural est pensé pour accompagner la réduction des hospitalisations au long cours et le virage ambulatoire. Début des travaux en 2023 et fin en 2026.

MONTANT DE L'AIDE : 13 004 862 € au titre de la restauration des marges + 1 796 000 € au titre de « Investir au quotidien »

Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres Parthenay, Thouars, Faye l'Abbesse | Deux-Sèvres (79)

Le projet du CH Nord Deux-Sèvres d'un montant de 18,5 M€ vise à l'amélioration de la qualité de la prise en charge en santé mentale par la mise à disposition de locaux adaptés dans un ensemble architectural cohérent afin d'humaniser à la fois les conditions d'hospitalisation des personnes suivies et de travail des personnels concernés. Il s'agit ainsi de restructurer et reconfigurer le site de Thouars autour d'un accueil central desservant les trois pôles de psychiatrie, d'addictologie, et de pédopsychiatrie. En complément, le projet prévoit de créer un bâtiment à Bressuire dédié aux activités de pédopsychiatrie ambulatoire et consultations. Le CH a par ailleurs bénéficié d'une aide financière au titre de la restauration des marges contribuant à sécuriser sa trésorerie permettant notamment de restaurer un climat de confiance à l'égard des financeurs.

**MONTANT DE L'AIDE : 5 M€ au titre des projets structurants
+ 16 137 431 € au titre de la restauration des marges
+ 1 026 000 € au titre de « Investir au quotidien »**

Centre hospitalier Esquirol & centre hospitalier La Valette

Limoges | Haute-Vienne (87)

Le CH Esquirol et le CH La Valette, regroupés au sein du Pôle inter-établissement en psychiatrie adulte (PIPA), sont à l'initiative d'un projet innovant. L'objectif est de développer des alternatives aux pratiques d'isolement/contention afin d'en limiter le recours. 115 000 € ont ainsi été fléchés sur la création de trois espaces d'apaisement « pilotes ». Ce dispositif propose au patient un environnement sensoriel en accès libre au sein duquel il peut s'auto-apaiser lorsqu'il repère, en lien avec l'équipe soignante, des signes avant-coureurs d'une tension. Ont également été financés via le Ségur un véhicule de sept places pour accompagner les sorties des patients de pédopsychiatrie ou encore l'aménagement extérieur des terrasses des hôpitaux de jour adolescents et enfants.

MONTANT DE L'AIDE : 476 000 € au titre de « Investir au quotidien »

7. MODERNISER LES SERVICES DÉDIÉS AUX PERSONNES ÂGÉES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

Ehpad Habrioux

Aigre | Charente (16)

La réhabilitation de l'Ehpad Habrioux, implanté en cœur de cité, qui comporte 88 lits et 6 places d'accueil de jour doit permettre d'offrir aux résidents des espaces mieux adaptés, plus confortables (sanitaires individuels, espaces de vie communs de taille familiale, système de refroidissement au sol par géothermie, suppression des chambres à 2 lits) et de renforcer leurs fonctionnalités.

MONTANT DE L'AIDE : 1 316 000 € au titre des projets structurants

Ehpad Les Maronniers Aigrefeuille d'Aunis | Charente-Maritime (17)

Cet investissement permet la réhabilitation de l'Ehpad Les Marronniers et l'ouverture de 10 lits supplémentaires portant à 73 le nombre total. Les locaux concernés ayant été construits il y a plus de 30 ans, des travaux de rénovation, de restructuration et de mise aux normes sont nécessaires. Les enjeux prioritaires sont l'adaptation fonctionnelle des locaux aux pathologies des résidents (de plus en plus dépendants dont atteints de maladies neuro-dégénératives), avec modification des espaces pour se rapprocher au plus près des besoins idéaux d'un Ehpad, l'intégration sur le site, au cœur de la cité et la gestion des équipements et la maîtrise de l'énergie. L'Ehpad va pouvoir améliorer la qualité de son hébergement sans augmentation de son prix de journée, l'aide obtenue venant amortir les surcoûts financiers des travaux.

MONTANT DE L'AIDE : 3 200 000 € au titre des projets structurants

Ehpad Saint-Jean et le Mont du CH d'Aubusson Aubusson | Creuse (23)

L'Ehpad du centre hospitalier d'Aubusson est en cours de restructuration et s'inscrit dans une opération majeure de travaux impactant la majorité des sites de l'hôpital et ses différentes sphères d'activité. Concernant le secteur médico-social, le projet est avant tout de moderniser les bâtiments afin d'optimiser les conditions d'hébergement des résidents. L'établissement souhaite également développer l'offre pour les patients avec troubles cognitifs en sécurisant toute une unité qui leur est destinée et en créant six places d'accueil de jour. Une attention toute particulière est également portée sur la qualité de vie au travail des professionnels de santé et notamment à la prévention des troubles musculo-squelettiques.

MONTANT DE L'AIDE : 2 154 414 € au titre de restauration des marges + 41 000 € au titre des investissements courants

Ehpad Le bois joli Auzances | Creuse (23)

Le projet porté par l'Ehpad d'Auzances permet de réorganiser l'ensemble des locaux pour plus de confort et de fonctionnalité. Il comprend, par exemple, la création d'espaces d'animation, d'accueil des familles, d'un pôle médical et de bureaux dédiés aux professionnels de santé qui interviennent à l'Ehpad (kinésithérapeutes, orthophonistes, psychologues...). Pour mieux accueillir les résidents désorientés ou atteints de troubles cognitifs et du comportement, une unité spécifique répondant à leurs besoins sera aménagée. Il s'agit également d'apporter plus de confort et d'intimité aux résidents et à leurs proches avec la création de chambres individuelles supplémentaires.

MONTANT DE L'AIDE : 1 850 000 € au titre des projets structurants

Ehpad de Neuvic Neuvic sur l'Isle | Dordogne (24)

L'Ehpad de Neuvic est une structure de 65 places implantée en cœur de cité et proche de Périgueux. Son projet de reconstruction, qui prévoit une extension de dix places, permettra d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux résidents, notamment par la possibilité pour chacun d'entre eux de disposer d'une chambre individuelle ainsi qu'une meilleure qualité de vie au travail pour les personnels. Ce projet, prévu sur un autre site en très grande proximité du site actuel, sera aussi l'occasion pour l'Ehpad de s'ouvrir sur l'extérieur avec des projets d'échanges et d'animations intergénérationnelles. Le coût du projet est estimé aujourd'hui à environ 9 M€. L'ARS apportera son soutien dans le cadre des projets structurants 2021 à hauteur d'1,8 M€ et le conseil départemental à hauteur de 380 000 €.

MONTANT DE L'AIDE : 1 800 000 € au titre des projets structurants

Ehpad Meduli Castelnau Médoc | Gironde (33)

L'aide financière dédiée à ce projet vient soutenir les travaux en cours de réhabilitation et modernisation de cet établissement de 80 lits composé de deux bâtiments anciens. L'aménagement des nouveaux bâtiments promet une grande évolution dans le confort de vie participant au bien-être des résidents et à de meilleures conditions de travail pour les personnels. De nouveaux espaces de vie vont ainsi être créés ou réaménagés pour proposer des lieux confortables, calmes, fonctionnels et conviviaux. La date prévisionnelle de fin des travaux est pour mars 2023.

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX (2 PHASES) : 10 790 120 €

MONTANT DE L'AIDE : 800 000 € au titre des projets structurants

Centre hospitalier Mont de Marsan et Ehpad Le Hameau de l'Argenté Mont de Marsan | Landes (40)

La stratégie d'évolution du centre hospitalier de Mont de Marsan met l'accent sur le décloisonnement des activités entre l'hôpital et la ville afin de répondre aux besoins de la population. Le programme d'investissement prévoit de restructurer la totalité du site annexe de Sainte-Anne pour lui redonner une dimension urbaine de qualité et d'organiser une offre sanitaire et médico-sociale adaptée aux besoins des usagers via notamment la construction du nouvel Ehpad « Le hameau de l'Argenté ». Ce projet d'hébergement de 139 places est résolument basé sur le modèle de demain grâce à un habitat évolutif, des maisons à taille humaine et la création d'espaces intermédiaires partagés avec la ville.

MONTANT DU PROJET : 19,8 M€

MONTANT DE L'AIDE : 3 700 000 € au titre des projets structurants

Ehpad Larrazkena Hasparren | Pyrénées-Atlantiques (64)

Le projet de cet Ehpad prévoit une reconstruction et une rénovation de l'ensemble de la structure pour améliorer de façon générale les conditions d'accueil, de vie et de travail. Il y est question d'agrandissement des chambres et des espaces, de réhabilitation des locaux de services et des locaux administratifs, et d'équipement moderne et fonctionnel. Le lancement des travaux doit intervenir au mois de novembre 2022 et la fin en mai 2025 :

- réception de la première tranche de travaux en décembre 2023 (construction neuve) ;
- réception de la seconde tranche de travaux en mars 2025 (restructuration de l'existant).

MONTANT DE L'AIDE : 1,7 M€ au titre des projets structurants

Ehpad Saint Joseph Chiché | Deux-Sèvres (79)

Le projet de restructuration de l'Ehpad Saint Joseph comprend un volet d'extension du bâtiment permettant la création d'une nouvelle unité de vie et de chambres individuelles qui participent à l'amélioration du confort de vie des résidents. Un autre volet du projet prévoit la modernisation des locaux actuels pour redonner notamment plus de cohérence et de fonctionnalité aux espaces de vie et de circulation au sein de l'établissement à la faveur des résidents, de leurs proches, ainsi que du personnel de l'Ehpad.

MONTANT DE L'AIDE : 800 000 € au titre des projets structurants

8. DÉVELOPPER DES SERVICES PLUS ADAPTÉS AUX BESOINS DE SANTÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, DE LEURS AIDANTS ET FAVORISANT LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

MAS La Fontaine du Roc La Rochelle | Charente-Maritime (17)

Après la reconstruction du bâtiment de la maison d'accueil spécialisée (MAS) actuelle et l'extension de ses capacités avec la création d'une unité pour adultes atteints du trouble du spectre de l'autisme, la future MAS La Fontaine du Roc proposera 50 places d'accueil. Les travaux permettront d'améliorer le confort de vie des usagers et de moderniser les conditions d'accueil de l'établissement.

MONTANT DE L'AIDE :

2 780 000 € au titre des projets structurants et d'aide régionale

IME ANDAPEI Montclairjoie de Montpezat d'Agenais Villeneuve-sur-Lot | Lot-et-Garonne (47)

Cet institut médico-éducatif (IME) pour enfants en situation de handicap psychique ou déficients intellectuels souhaite transformer son offre d'accueil dans un environnement urbain avec 35 places en externat et 35 places de SESSAD. Le bien-être de l'enfant est la motivation principale de cette restructuration qui améliorera la continuité de son parcours et favorisera son inclusion sociale, scolaire ou professionnelle.

Le projet immobilier de cet IME s'inscrit résolument dans le virage inclusif du secteur du handicap pour favoriser l'autonomie tout en continuant à protéger chaque usager selon ses besoins personnels.

Le nouveau bâtiment d'une surface de 1 740 m² dans le respect des normes environnementales, d'optimisation énergétique, d'accessibilité, et de sécurité sera favorable à la qualité des soins, à la qualité de vie au travail, et à la mise en commun de moyens logistiques et humains.

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 4,5 M€

CALENDRIER DES TRAVAUX : début 2022 – fin 2023

MONTANT DE L'AIDE : 800 000 € d'aide régionale

MAS du GCSMS Chauray | Deux-Sèvres (79)

Cet investissement prévoit la reconstruction d'une maison d'accueil spécialisée (MAS) de 42 places inscrite dans un partenariat public privé, comprenant 16 places de la MAS publique « Le FIEF JOLY » de Niort et 26 places gérée par l'ADAPEI 79. La structure proposera une offre de répit avec des places d'hébergement temporaire et un accueil de jour. En collaboration avec l'équipe relais « handicap rare » régionale, elle sera ressource de proximité pour l'accompagnement des personnes présentant un handicap rare et proposant les services d'une équipe mobile, et une offre d'hébergement temporaire dédiée « handicap rare ».

MONTANT DE L'AIDE :

2 700 000 € au titre des projets structurants et d'aide régionale

MAS APAJH 87 Aixe-sur-Vienne | Haute-Vienne (87)

La maison d'accueil spécialisée d'Aixe-sur-Vienne, seul établissement du département certifié pour la prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme, cherche à développer cette expertise sur le territoire et à offrir des conditions d'accueil toujours plus adaptées. Dans cette perspective, deux projets majeurs sont accompagnés par une aide à l'investissement : d'une part, la création d'un bâtiment neuf comprenant des unités de vie et un accueil de jour, et d'autre part, la construction de deux unités résidentielles pour résidents en situation complexe (autisme sévère). Ce dispositif innovant commence à se développer en France. L'objectif est d'accueillir des personnes autistes avec de graves troubles de comportement afin de les amener vers une autonomie améliorée, du bien-être et plus de relations sociales. Ces deux projets comprennent également un volet important de développement durable.

MONTANT D'AIDE : 1 263 541 € au titre des projets structurants

9. FAVORISER DES TRAVAUX RESPECTANT LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Ségur de la santé est l'occasion d'engager un plan d'action ambitieux pour réduire l'empreinte environnementale des établissements de santé et médico-sociaux néo-aquitains. Tous les projets d'investissement intègrent cet enjeu mais, de manière plus spécifique encore :

Ehpad du CH Jean-Marie Dozier Cornil | Corrèze (19)

Le plan d'aide à l'investissement 2021 vient soutenir le projet de restructuration du centre hospitalier de Cornil entamé en 2019 ayant fait l'objet de co-financements multiples (CNSA, FEDER, ADEM, CD 19, ARS) et concernant des travaux de réhabilitation et d'équipement. Le CH de Cornil pourra ainsi proposer à ses résidents un hébergement confortable et adapté, performant en matière de consommation d'énergie. L'établissement accueillera également dans ses locaux rénovés, dès décembre 2021, la plateforme territoriale d'aide aux aidants.

MONTANT DE L'AIDE : 719 150 € au titre des projets structurants

IME Les Papillons blancs Saint-Emilion | Gironde (33)

Cette aide à l'investissement a permis d'engager la rénovation totale de l'institut médico-éducatif (IME) construit au début des années 1970, pour une réhabilitation de locaux respectant les enjeux de santé environnement et de maîtrise des énergies. Ces travaux améliorent les conditions d'accueil de cet établissement de 90 places qui accueille en internat de semaine 34 enfants et adolescents en situation de handicap psychique et de déficience intellectuelle.

COÛT DES TRAVAUX : 1,386 M€

CALENDRIER DES TRAVAUX : juin 2022 – juin 2023

MONTANT DE L'AIDE : 1,127 M€ au titre des projets structurants et aide régionale

ANNEXE

La liste ci-après présente de façon plus détaillée les projets susceptibles d'être accompagnés financièrement dans le cadre du Ségur, par département. Les financements nationaux sont parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régional. Ces investissements portent sur des travaux de modernisation comme sur des mesures d'assainissement financier, qui permettent aux établissements concernés de retrouver des capacités de développement.

Pour les investissements relevant de l'enveloppe « projets structurants », certains projets ont déjà pu faire l'objet d'une étude concertée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, en lien avec les établissements, des besoins de financements (montant fixé dans les tableaux ci-dessous), d'autres sont en cours d'analyse. Ces échanges avec les établissements et les instances de concertation se dérouleront en vagues successives très rapprochées (vague 1 à 3, décisions sur ces dossiers entre le 4^e trimestre 2021 et le 2^e trimestre 2022) pour donner rapidement de la visibilité aux établissements.

Dans tous les cas, l'ensemble des établissements éligibles à l'enveloppe « projets structurants » ont fait l'objet d'un versement soit au titre de l'enveloppe restauration des marges ou investir au quotidien pour leur permettre d'ores et déjà d'améliorer leur situation financière, la qualité des prises en charge et les conditions de travail des personnels.

CHARENTE (16)

40 324 001 € au titre du Ségur

Établissements avec projets structurants

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CENTRE HOSPITALIER D'ANGOULEME	Agrandissement et restructuration du service des urgences et construction d'une nouvelle pharmacie ; restructuration du bâtiment ex ehpad girac pour accueillir sur un seul site les soins de suite et l'ucc ; rénovation de l'usld	41 492 000 €	6 000 000 €	6 393 719 €	605 000 €		12 998 719 €
CH CAMILLE CLAUDEL	Rénovation/réhabilitation du Moulin en plateau technique multi-activités (sportives et thérapeutiques) et équipements modulaires ; Projet Evolution de l'Hôpital - Rénovation et extension du bâtiment B (unité Calypso) ; Projet Evolution de l'Hôpital - Rénovation et extension du bâtiment A3 (unité Sésame) ; Projet Evolution de l'Hôpital - Rénovation du bâtiment A2 R+1 (unité Dali) ; Projet Evolution de l'Hôpital - Rénovation du bâtiment A4 RDC+A2 RDC (unités Janet et P1) ; Extension MIKADO + relocalisation DITEP ; Construction d'une unité de 10 lits de soins dédiés à la prise en charge sanitaire de patients TED TSA (patients stabilisés mais nécessitant une prise en charge sanitaire)	16 591 780 €	Vague 1 (4 ^e T 2021)	200 000 €	158 000 €		358 000 €
CSSR LES GLAMOTS	extension et rénovation du plateau technique	3 437 240 €	Vague 1 (4 ^e T 2021)	1 264 104 €	44 000 €		1 308 104 €

CHARENTE (16)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH HÔPITAUX DU SUD CHARENTE	Unité Cognitivo Comportementale (UCC) ; Extension du plateau technique Médecine Physique et Réadaptation (MPR)	2 200 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	4 716 301 €	95 000 €		4 811 301 €
CLINIQUE ST JOSEPH	création d'une salle hybride ; Restructuration et modernisation du service ambulatoire ; Modernisation du service de soins non programmés – Service SOS MAINS	2 576 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)		74 000 €		74 000 €
CH RUFFEC	Reconstruction et réhabilitation du CH de RUFFEC	12 468 800 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	1 802 428 €	173 000 €		1 975 428 €
CLINIQUE DE COGNAC	unité de surveillance continue de six places ; Restructuration du service d'endoscopie digestive	11 375 760 €	Vague 3 (2^e T 2022)		40 200 €		40 200 €
CH CONFOLENS	Elargissement de l'offre de soins du centre de santé	262 991 €	Vague 3 (2^e T 2022)	2 188 182 €	53 000 €		2 241 182 €
CENTRE CLINICAL	salle chirurgie vasculaire Hybride mobile	450 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)		172 800 €		172 800 €
HOPITAUX DE GRAND COGNAC	Restructuration des sites de Guy Gauthier et Montesquieu - Partie USLD (Partie EHPAD); CONSTRUCTION d'un SSR de 40 lits	14 717 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)	12 284 976 €	465 000 €		12 749 976 €
EHPAD HABRIOUX AIGRE	complément PAI 2014	13 414 598 €	1 316 000 €				1 316 000 €
EHPAD COS STE MARTHE COGNAC		45 000 €	36 000 €				36 000 €

CHARENTE (16)

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH DE LA ROCHEFOUCAULD		2 025 191 €	118 000 €		2 143 191 €
HAD MUTUALISTE		25 000 €	48 000 €		73 000 €
KORIAN VILLA BLEUE - JARNAC			9 100 €		9 100 €
KORIAN LE MAS BLANC - JARNAC			17 000 €		17 000 €

CHARENTE MARITIME (17)

74 475 080 € au titre du Ségur

Établissements avec projets structurants

Nom établissement	intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CLINIQUE PASTEUR	Centre de chirurgie du royannais	8 000 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)		102 200 €		102 200 €
POLYCLINIQUE SAINT-GEORGES	Centre de médecine et SSR du pays royannais	2 500 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)		99 200 €		99 200 €
CLINIQUE DE L'ATLANTIQUE	Mise en place d'une offre de médecine afin de compléter l'offre de soins de la clinique et s'inscrire dans une logique de parcours de soin	10 000 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)		170 300 €		170 300 €
GROUPE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE	Reconstruction de l'hôpital MCO du Groupe Hospitalier de La Rochelle	600 000 000 €	Instruction nationale	750 000 €	1 010 000 €		1 760 000 €
CH JONZAC	Restructuration des activités de médecine, de chirurgie et de surveillance continue	7 604 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	9 107 016 €	569 000 €		9 676 016 €
CH SAINT JEAN D'ANGELY	Construction d'une Unité Cognitive Comportementale; Aménagement d'un hôpital de Jour en addictologie ; Restructuration des Urgences et du plateau ambulatoire ; Maintien et confortement de la chirurgie sur le site de Saint-Jean d'Angély	9 300 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	6 982 913 €	128 000 €		7 110 913 €

CHARENTE MARITIME (17)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH DE SAINTONGE	Extension du Centre lourd de dialyse (de 16 à 24 postes) et relocalisation de l'hospitalisation en néphrologie ; Restructuration des activités de psychiatrie du secteur 4 sur le bassin de Saint-Jean d'Angély ; Restructuration et regroupement des Urgences générales, pédiatriques et gynécologiques ; Construction d'un nouveau centre ambulatoire médical et chirurgical ;	12 606 500 €	4 000 000,00 €	15 753 060 €	1 374 000 €	1 000 000 €	22 127 060 €
CH ROYAN	Soins de Suite et de Réadaptation - Affections cardio-vasculaires - Hospitalisation à temps partiel ; Réunifier le service des urgences avec l'unité de soins critiques et la maison de santé ; Redéfinir l'offre d'hospitalisation entre Médecine et Gériatrie	4 080 000 €	Vague 2 (1 ^{er} T 2022)	4 492 534 €	465 000 €		4 957 534 €
CH ROCHEFORT	extension du plateau de consultations externes et renfort de l'hospitalisation de jour ; extension pour adaptation des capacités de prise en charge des urgences et redimensionnement, pour permettre d'adapter les locaux à l'activité réelle, doublée depuis la conception du bâtiment ; extension du bloc opératoire	13 432 000 €	Vague 1 (4 ^e T 2021)	12 522 019 €	323 000 €		12 845 019 €
CLINIQUE RICHELIEU (SAINTES)	Création d'une unité de médecine de 12 lits	500 000 €	Vague 3 (2 ^e T 2022)		66 100 €		66 100 €

CHARENTE MARITIME (17)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CLINIQUES DE SAUJON	Implantation d'un centre expert sur le burn-out et l'épuisement	9 400 800 €	Vague 3 (2° T 2022)		36 900 €		36 900 €
- CLINIQUE VILLA DU PARC							
- CLINIQUE HIPPOCRATE							
EHPAD MATHA	complément PAI 2020	6 421 950 €	550 000 €				550 000 €
EHPAD AIGREFEUILLE D'AUNIS		8 315 550 €	3 200 000 €				3 200 000 €
MAS CH LA ROCHELLE		11 200 000€	800 000 €			1 980 000 €	2 780 000 €

CHARENTE MARITIME (17)

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
GCS URGENCES DU PAYS ROYANNAIS		25 000 €	24 000 €		49 000 €
CENTRE RICHELIEU - SSR SPECIALISES		50 000 €	75 000 €		125 000 €
CLINIQUE KORIAN MORNAY - ST PIERRE ILE			23 100 €		23 100 €
CL. CONVAL KORIAN CHATEAU DE CLAVETTE			14 700 €		14 700 €
CH ST PIERRE OLERON		753 136 €	17 000 €		770 136 €
CH DUBOIS MEYNARDIE MARENNES		4 605 644 €	21 000 €		4 626 644 €
CENTRE HOSPITALIER DE BOSCAMNANT		2 434 787 €	95 000 €		2 529 787 €
CENTRE DE RÉADAPTATION D'OLÉRON		629 937 €	22 000 €		651 937 €
CENTRE ALCOOLOGIQUE ALPHA - ROYAN			19 600 €		19 600 €
ETAP (ETAB. THERAP. P ADO. A PONTS)		72 415 €	8 519 €		80 934 €
CARDIOCEAN - PUILBOREAU			49 800 €		49 800 €
ADA 17			53 200 €		53 200 €

CORRÈZE (19)

16 232 009 € au titre du Ségur

Établissements avec projets structurants

Nom établissement	intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH BRIVE	Travaux démolition et de construction d'un bâtiment regroupant les consultations de chirurgie, d'anesthésie, de médecine, CEGIDD, CLAT et dispensaire, cette opération permet de retrouver des surfaces disponibles près des unités d'hospitalisations et d'améliorer le confort des usagers	28 020 237 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	1 270 833 €	533 000 €		1 803 833 €
CH TULLE	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments ; Modernisation / humanisation de services de soins du bâtiment principal ; Construction d'un plateau d'activités ambulatoires - site principal et modernisation du service d'imagerie ; Restructuration des urgences et du SAMU ; Travaux d'extension de l'hôpital de jour de MPR - site des neuf pierres ; Interventionnel/ Restructuration du plateau technique: réorganisation et modernisation des blocs opératoires/ obstétricaux/ endoscopies ; Investissement pour accompagner le projet médical (réaménagement et réhabilitation des locaux)	41 160 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	1 451 907 €	779 790 €		2 231 697 €
CH BORT LES ORGUES	Agrandissement du service de Médecine, SSR, USLD et EHPAD	2 500 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)	412 163 €	47 000 €		459 163 €

CORRÈZE (19)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH DE HAUTE CORRÈZE - USSEL	RESTRUCTURATION DU BLOC OPERATOIRE, DE LA STERILISATION ET DES URGENCES; Restructuration du bâtiment USN2 (SSR, USLD) + centre dentaire	7 450 000 €	150 000 € (pour Centre dentaire)	7 538 135 €	390 000 €	600 000 €	8 678 135 €
CH PAYS D'EYGURANDE	Structure immobilière accueillant une nouvelle activité : création d'une Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) de 40 lits ; Structure immobilière à Ussel pour des lits d'hospitalisation complète, un hôpital de jour et un CMP : bâtiment pour restructurer l'offre existante dans un bâtiment écologique	17 600 000 €	Vague 3 (2° T 2022)	318 464 €	130 000 €		448 464 €
CH UZERCHE	RESTRUCTURATION ET RENOVATION GENERALES DU PATRIMOINE HOSPITALIER	1 700 000 €	Vague 3 (2° T 2022)	638 067 €	10 000 €		648 067 €
CLINIQUE ST GERMAIN	restructuration de l'offre de soins de la Clinique Saint Germain de la Chirurgie vers le SSR ; favoriser l'accès aux soins par la réalisation d'un parking ; assurer la réduction de l'impact énergétique et son coût ; déploiement d'un logiciel de soins informatisé pour SSR ; soutenir l'équipement des nouvelles activités déployées sur la clinique ; Remise à niveau de l'ensemble du système de détection incendie	8 392 597 €	Vague 1 (4° T 2021)		39 800 €		39 800 €
CMC LES CEDRES BRIVE	Restructuration immobilier Cèdres : projet fast track patients debout	6 800 000 €	Vague 1 (4° T 2021)		187 600 €		187 600 €

CORRÈZE (19)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH CORNIL	Révision du projet de restructuration initial pour la dernière tranche des travaux (bâtiment Fontaine) : transformation du bâtiment en véritable pôle sanitaire dans une logique de cohérence des prises en charge et d'optimisation des moyens : regroupement des services SSR et USLD autour de la pharmacie, du plateau de rééducation et locaux de consultation, espace dédié à l'accueil des patients en hospitalisation de jour (demande d'autorisation en attente d'instruction), etc.	5 340 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	50 000 €	10 000 €		60 000 €
EHPAD CH CORNIL	surcoûts amiante et charpente	796 678 €	478 000 €				478 000 €
EHPAD CH CORNIL	Chaufferie Biomasse	602 670 €	241 150 €				241 150 €
EHPAD CHAVANON MERLINES	Restructuration - extension	5 533 000 €	900 000 €				900 000 €

CORRÈZE (19)

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CLINIQUE SAINT JEAN LEZ CEDRES			29 100 €		29 100 €
HAD RELAIS SANTÉ ONCORESE			27 000 €		27 000 €

CREUSE (23)

15 781 901 € au titre du Ségur

Établissements avec projets structurants

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CLINIQUE DE LA MARCHE	Restructuration de l'architecture du plateau technique	1 500 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)		30 500 €		30 500 €
CENTRE HOSPITALIER DE BOURGANEUF	RESTRUCTURATION DU CENTRE HOSPITALIER DE BOURGANEUF	34 384 134 €	Vague 3 (2^e T 2022)	50 000 €	28 000 €		78 000 €
CH LA VALLETTE	Regroupement des unités l'hôpital de jour du Berry - centre de proximité de réhabilitation	2 500 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)	100 000 €	90 000 €		190 000 €
MGEN SAINTE FEYRE	Structuration du service oncologie soins de suite ; Projet de rénovation des locaux de l'ESM ; Pôle médical de proximité "ville - hôpital"	280 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	50 000 €	99 000 €		149 000 €
CRRF ANDRE LALANDE	Projet extension Noth	4 600 000 €	500 000,00 €	239 139 €	67 000 €		806 139 €
CH DE GUERET	Restructuration Urgences UDH SAMU	2 834 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	6 559 787 €	639 000 €		7 198 787 €
CH D'AUBUSSON	Projet de restructuration	31 869 183 €	Vague 1 (4^e T 2021)	2 154 414 €	41 000 €		2 195 414 €
EHPAD LE BOIS JOLI AUZANCES	complément PAI 2015	14 338 046 €	1 850 000 €				1 850 000 €

CREUSE (23)**Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants**

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CLINIQUE CHATELGUYON VIERSAT			11 200 €		11 200 €
CENTRE HOSPITALIER M L S EVAUX		2 041 594 €	29 000 €		2 070 594 €
CENTRE HOSPITALIER LA SOUTERRAINE		1 192 267 €	10 000 €		1 202 267 €

DORDOGNE (24)

33 647 167 € au titre du Ségur

Établissements avec projets structurants

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH BERGERAC	Mise en œuvre du partenariat public-privé de Bergerac : aménagement d'un plateau chirurgical pour le GCS de chirurgie ; Reconstruction de l'unité de soins de longue durée	15 461 705 €	Vague 1 (4^e T 2021)	12 018 778 €	612 000 €		12 630 778 €
CH VAUCLAIRE	Amenagement -rehabilitation de locaux en vue du transfert d un hopital de jour en Addictologie ainsi que des bureaux de consultation ou d accueil pour les equipes mobiles (initialement projet sur le site du CH de PERIGUEUX); projet de restructuration extension de l unité de psychogériatrie des 2 vallées ; projet de reconstruction de l unité ALADIN-unité d admission sous contrainte	10 651 443 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	1 555 617 €	145 000 €		1 700 617 €
CH PÉRIGUEUX	Construction/Restructuration du DMU (Département Médical d'Urgences); Construction d'un hôpital de jour / CATTP / CMP de psychiatrie infanto-juvénile à Sarlat ; Acquisition d'un CMP de psychiatrie adulte à Terrasson ; Projet de restructuration de l'offre de soins SSR, USLD et médico sociale au sein de la direction commune Périgueux et lanmary	23 800 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	500 000 €	647 000 €		1 147 000 €
CH ST ASTIER	Construction d'un EHPAD de 165 lits et réadaptation d'un bâtiment pour accueillir le SSR de 40 lits	24 180 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	50 000 €	17 000 €		67 000 €

DORDOGNE (24)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
HOPITAL FRANCHEVILLE	Restructuration du centre lourd de dialyse et extension de la médecine	4 150 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)		179 400 €		179 400 €
MRC JOIE DE VIVRE	Amenagement d'une unité de 20 lits de SSR gériatriques par reconversion de 20 lits de SSR polyvalents	287 448 €	Vague 1 (4^e T 2021)	10 000 €	11 000 €		21 000 €
CH SARLAT	Restructuration technique et fonctionnelle des bâtiments du site principal du Centre Hospitalier	40 000 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	6 801 153 €	374 000 €		7 175 153 €
CHI RIBERAC	Aménagement Hopital de jour, projet SSR, balnéo et équipement	953 617 €	Vague 3 (2^e T 2022)	2 024 609 €	33 000 €		2 057 609 €
CLINIQUE DU PARC	Délocalisation et développement de la Clinique du Parc de Périgueux	30 000 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)		52 200 €		52 200 €
CLINIQUE PASTEUR	Reconversion du site de la Clinique Pasteur axée principalement sur le développement et la diversification des soins d'aval	2 000 000 €	1 000 000 €		87 400 €		1 087 400 €
EHPAD RÉSIDENCE LE LOBLIGEOIS + RPA JEAN VÉZÈRE À LE BUGUE		3 785 510 €	700 000 €				700 000 €
EHPAD NEUVIC S/ ISLE		10 564 251 €	1 800 000 €				1 800 000 €

DORDOGNE (24)

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CENTRE HOSPITALIER LANMARY		50 000 €	33 000 €		83 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE BELVES		133 069 €	14 000 €		147 069 €
CENTRE HOSPITALIER DE DOMME		473 645 €	62 000 €		535 645 €
CENTRE HOSPITALIER D'EXCIDEUIL		1 501 316 €	15 000 €		1 516 316 €
CENTRE HOSPITALIER DE NONTRON		2 220 480 €	18 000 €		2 238 480 €
CLINIQUE PIERRE DE BRANTOME			13 300 €		13 300 €
CENTRE MEDICAL CHATEAU DE BASSY		25 000 €	26 000 €		51 000 €
FONDATION JOHN BOST		100 000 €	158 000 €		258 000 €
CENTRE DE REEDUCATION LA LANDE			82 400 €		82 400 €
CENTRE D'HEMODIALYSE FRANCHEVILLE			40 400 €		40 400 €
HAD CLINIQUE PASTEUR			23 000 €		23 000 €
HEMODIALYSE FRANCHEVILLE			40 400 €		40 400 €

GIRONDE (33)

371 637 985 € au titre du Ségur

Établissements avec projets structurants

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CLINIQUE ST AUGUSTIN	Restructuration et développement du Pôle Cardio-vasculaire : Création de l'Institut Aquitain du Cœur (IAC)	37 805 263 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)		323 900 €		323 900 €
HOPITAL PRIVE WALLERSTEIN	Pôle Femme Enfant	5 000 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	100 000 €	139 000 €		239 000 €
CENTRE MONTALIER	Rénovation partielle et extension des unités d'hébergement et construction d'un bâtiment neuf	3 400 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	25 000 €	25 000 €		50 000 €
CSSR LES LAURIERS	Travaux de rénovation et remise aux normes - phase II	4 425 842 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	50 000 €	49 000 €		99 000 €
KORIAN CLINIQUE LES HORIZONS	Transformer une capacité de l'établissement en centre de post-cure	8 189 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)		20 400 €		20 400 €
POLYCLINIQUE BORDEAUX RIVE DROITE (GBNA)	Développement de la médecine polyvalente, en post-urgences, cardiologiques et gastroenterologiques (hospitalisation complète et hospitalisation de jour) et restructuration ambulatoire. Renforcement des soins critiques sur Bordeaux Rive Droite avec 10 lits de réanimation polyvalente en collaboration avec d'autres sites de Bordeaux. Installation de la chirurgie robotique sur Rive Droite pour évolution des pratiques médicales et meilleure attractivité des chirurgiens.	55 900 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)		202 500 €		202 500 €

GIRONDE (33)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
POLYCLINIQUE BORDEAUX CAUDERAN (GBNA)	Réhabiliter la Clinique Bordeaux Caudéran en Clinique médicale spécialisée en Gériatrie et Neurologie, en renforçant ses capacités, restructurer et réaménager un plateau technique (Radiologie/Kinésithérapie/Soins de support/...); - Construire et transférer les lits de SSR sur un autre site. Renforcer la médecine et restructurer le plateau technique et le SSR - Extension et réhabilitation (digitalisation) des services d'hospitalisation en médecine gériatrique et neurologique, médecine ambulatoire. Coopération avec tous les services d'urgence de Bordeaux pour des lits en post-urgences. - Modernisation d'un plateau technique (Radiologie/Kinésithérapie) - Rénovation des équipements énergétiques adaptés à la logique RSE.	22 900 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)		43 800 €		43 800 €
MAISON DE SANTE PROTESTANTE DE BORDEAUX BAGATELLE	BAHIA -DEVELOPPEMENT DURABLE; BAHIA - PHASE 2 "OPTION SSR"; etc	75 409 547 €	Vague 1 (4^e T 2021)	2 570 252 €	596 000 €		3 166 252 €
MAISON DE SANTÉ MARIE GALÈNE	Rénovation des chambres SSR Gériatrique	320 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	68 725 €	31 600 €		100 325 €

GIRONDE (33)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
HÔPITAL SUBURBAIN DU BOUSCAT	Construction d'une extension et réaménagement de locaux existants afin de d'augmenter le capacitaire en HC, HTP et consultations, afin de répondre aux besoins du territoire	3 591 000 €	Vague 3 (2° T 2022)	50 000 €	108 000 €		158 000 €
INSTITUT BERGONIÉ	Réhabilitation de la Tour d'Hopitalisation principale Médecine	19 000 000 €	5 000 000,00 €	4 501 928 €	524 000 €	800 000 €	10 825 928 €
CHU DE BORDEAUX	Projet Nouveau CHU de Bordeaux	800 562 000 €	290 000 000,00 €	3 000 000 €	3 721 000 €	1 700 000 €	298 421 000 €
ETABLISSEMENT DE SANTÉ MENTALE MGEN	Projet de rénovation des locaux de l'ESM	3 343 600 €	Vague 3 (2° T 2022)	10 000 €	11 600 €		21 600 €
CENTRE HOSPITALIER D'ARCACHON	Reconstruction de l'EHPAD et création d'un pôle gériatrique EHPAD/USLD ; Proposer une offre de soins en adéquation avec la planification sanitaire retenue	52 557 842 €	Vague 1 (4° T 2021)	9 139 249 €	214 000 €		9 353 249 €

GIRONDE (33)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH SUD GIRONDE	Réhabilitation et restructuration de l'Hôpital de Langon (volet immobilier) Extension et mise en conformité des blocs opératoires, création d'une unité de Chirurgie Ambulatoire , extension et restructuration des urgences et de l'UHCD , aménagement d'un IRM, rénovation de la pharmacie et des laboratoires, création d'une unité de soins palliatifs, et d'une unité de HC médecine, réaménagement de l'HAD, regroupement des consultations, extension de l'unité de production alimentaire pour regroupement de 4 sites, restructuration hôtelière des unités d'HC de médecine et de chirurgie, rénovation technique et énergétique des bâtiments ;;; Réhabilitation et restructuration de l'Hôpital de LA REOLE (volet immobilier)	44 100 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	3 131 816 €	595 000 €	1 700 000 €	5 426 816 €
CH HAUTE GIRONDE (BLAYE)	Création de 10 lits d'hospitalisation complète et 2 lits d'hôpital de jour en SSR gériatrique ; travaux de construction (médecine) et de rénovation (maternité et mise aux normes sécurité incendie) ;	8 668 721 €	3 500 000,00 €	2 045 180 €	306 000 €	2 500 000 €	8 351 180 €
CH LIBOURNE	Projet U.R.H : URGENCE REANIMATION HELISTATION ; Projet de construction d'un SSR de gériatrie ; Projet de rénovation pour création d'une unité de soins palliatifs (USP) ; Projet de rénovation des activités de psychiatrie du Nord Gironde	50 220 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	8 925 538 €	798 000 €		9 723 538 €

GIRONDE (33)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH CHARLES PERRENS	Relocalisation des unités d'admission du pôle Urgences Arcachon Médoc (PUMA) ; Relocalisation des unités d'admission du pôle 347 et création d'une unité d'hospitalisation Anxiété Dépression ; Regroupements fonctionnels des structures de soins extérieures de l'établissement en charge des activités ambulatoires et à temps partiel ; Création de deux bâtiments de consultation, télémedecine, RCP, formation, médecine générale et spécialisée (secteurs publics et libéral) ; Création d'une unité d'hospitalisation complète de 15 lits pour les 16-24 ans	62 080 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	998 620 €	317 000 €		1 315 620 €
CHS DE CADILLAC	Projet de construction d'un Pôle Ambulatoire : adultes, enfants et adolescents à Langon ; Projet de Centralisation de Villenave d'Ornon : Centujean ; Projet de Centralisation de Villenave d'Ornon : CATTP "La Rivière Bleue" ; Projet de Centralisation de Villenave d'Ornon : Hôpital de Jour "Demi-Lune", CMPEA, EMR ; Projet de requalification du site de l'UMD : unités Claude, Moreau, USIP et Clérambault;	41 200 120 €	Vague 1 (4^e T 2021)	200 000 €	275 000 €		475 000 €
CENTRE SSR LA PIGNADA	Relocalisation de 25 lits de SSR Cardio vasculaire en hospitalisation complète	8 000 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	53 897 €	32 000 €		85 897 €

GIRONDE (33)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CR RENOVATION	Réhabiliter le foyer croix seguey dans la double perspective : S'inscrire pleinement dans la dynamique du PRS et renforcer les dispositifs de réhabilitation en faveur de l'accès au logement (dispositif progressif et favorisant l'alternative à l'HC) Permettre la mise au norme pour garantir l'accessibilité de tous, Le travail de transformation de l'offre à débiter en concertation avec l'ARS (rebassage en faveur du projet), en interne un travail de programmation architectural est en cours	1 090 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)	102 749 €	13 000 €		115 749 €
CLINIQUE MUTUALISTE DE PESSAC	Réhabilitation globale et énergétique	25 900 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)	200 000 €	242 000 €		442 000 €
CLINIQUE MUTUALISTE DE LESPARRE	Réhabilitation globale et énergétique	12 140 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)		193 000 €		193 000 €
LADAPT NOUVELLE AQUITAINE (CHÂTEAU RAUZÉ)	Construction d'un SSR Neurologique de 95 lits et places à Floirac ; SSR Gériatrie Cénac Château Rauzé	21 245 500 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	823 921 €	25 600 €		849 521 €
EHPAD MEDULI (CASTELNAU DU MÉDOC)		12 784 743 €	800 000 €				800 000 €
EHPAD STE GERMAINE		14 084 979 €	700 000 €				700 000 €

GIRONDE (33)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
FONDATION BOCKÉ. RÉNOVATION BASSENS (TROPAYSE)		4 566 441 €	600 000 €				600 000 €
EHPAD ANNA HAMILTON CESTAS		228 499 €	132 600 €				132 600 €
EHPAD DU PPMS MONSEGUR		733 642 €	400 000 €				400 000 €
SSIAD-SPASAD DU PPMS MONSEGUR		595 668 €	188 760 €				188 760 €
EXTENSION EHPAD CAILLAVET À BAZAS (CH BAZAS)		3 251 071 €	600 000 €				600 000 €
SSIAD CENTRE DE SOINS DU REOLAIS		311 204 €	186 720 €				186 720 €
IME ST EMILION	phase 2 + surcoûts inv phase 1	2 400 000€	500 000 €			627 000 €	1 127 000 €
IME DON BOSCO	phase 2	4 800 000€	500 000 €			1 000 000 €	1 500 000 €

GIRONDE (33)

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CENTRE HEMODIALYSE BX RIVE DROITE			24 400 €		24 400 €
CENTRE DE REEDUCATION AVICENNE			43 300 €		43 300 €
HAD VIGNES ET RIVIÈRES			43 000 €		43 000 €
KORIAN LES FLOTS			31 500 €		31 500 €
CENTRE DE PSYCHIATRIE AMBULATOIRE-CPAC			6 600 €		6 600 €
GCS LIBOURNAIS : 330060658			41 600 €		41 600 €
NOUVELLE CLINIQUE BEL AIR			143 200 €		143 200 €
CLINIQUE TIVOLI-DUCOS			186 000 €		186 000 €
CLINIQUE D'ARCACHON			141 800 €		141 800 €
CLINIQUE DU SPORT DE BORDEAUX-MERIGNAC			112 200 €		112 200 €
H. DE JOUR POUR ENFANTS L'OISEAU LYRE		10 000 €	7 000 €		17 000 €
LA S.A.R.L. CLINIQUE ANOUSTE			14 000 €		14 000 €
MAISON DE SANTE LES PINS			22 300 €		22 300 €
CLINIQUE BETHANIE			34 300 €		34 300 €
LES FONTAINES DE MONJOUS - SSR		10 000 €	17 000 €		27 000 €
CENTRE HEMODYALISE SAINT MARTIN			38 600 €		38 600 €
POLYCLINIQUE BX-NORD-AQUITAINE			487 000 €		487 000 €
CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE THIERS			33 700 €		33 700 €
HOPITAL PRIVE SAINT-MARTIN			248 800 €		248 800 €
CLINIQUE SAINTE-ANNE			67 500 €		67 500 €
CSMI RENOVATION - CMP BORDEAUX-NORD		102 749 €	14 600 €		117 349 €
KORIAN HAUTERIVE			26 700 €		26 700 €

GIRONDE (33)

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants (suite)

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CSSR CHÂTEAUNEUF			35 000 €		35 000 €
CRF LA TOUR DE GASSIES		5 980 466 €	126 000 €		6 106 466 €
KORIAN LES GRANDS CHENES			94 000 €		94 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE BAZAS		1 562 242 €	22 000 €		1 584 242 €
CH DE SAINTE FOY LA GRANDE		538 243 €	99 000 €		637 243 €
NOUVELLE CLINIQUE BORDEAUX TONDU			95 200 €		95 200 €
CLINIQUE ROSE DES SABLES			23 700 €		23 700 €
S.H.M.A.			11 000 €		11 000 €
L'ASSOCIATION SAINT-VINCENT DE PAUL			14 000 €		14 000 €
POLYCLINIQUE JEAN VILLAR			174 300 €		174 300 €
HOPITAL DE JOUR DU PARC - RENOVATION		10 000 €	11 000 €		21 000 €
USLD LES ARBOUSIERS		388 245 €	22 000 €		410 245 €
EHPAD - USLD CENTRE DE SOINS PODENSAC		2 434 385 €	10 000 €		2 444 385 €
KORIAN CHÂTEAU LEMOINE			67 800 €		67 800 €
CENTRE AQUITAIN DIALYSE DOMICILE- CA3D			31 500 €		31 500 €
CTMR			60 200 €		60 200 €
AURAD			120 000 €		120 000 €
HEMODIALYSE PBNA			61 500 €		61 500 €

LANDES (40)

26 757 771 € au titre du Ségur

Établissements avec projets structurants

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
KORIAN MONTTRIBAT	Transfert géographique dans de nouveaux locaux à construire sur un terrain identifié à Narosse	27 700 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)		70 500 €		70 500 €
CH MONT DE MARSAN	Psy ; USLD ; Medecines	36 387 690 €	Vague 1 (4^e T 2021)	13 004 862 €	1 796 000 €		14 800 862 €
CH DAX	Construction d'une Unité de chirurgie ambulatoire multidisciplinaire dédiée ; Projet de structuration sur un site unique des activités de Santé Publique aujourd'hui éparses : éducation thérapeutique, activités physiques encadrées etc ; humanisation site principal St V de Paul ; regroupement oncologie	27 000 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	500 000 €	488 000 €	1 000 000 €	1 988 000 €
CLINIQUE JEAN LEBON	Création d'un service de médecine de jour (cardio,pneumo, daibéto, sommeil, nutrition, ...)	1 204 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)		40 100 €		40 100 €
INSTITUT HELIO MARIN DE LABENNE	Projet HUMANISATION DES SERVICES (2019-2025)	2 027 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	478 424 €	15 000 €		493 424 €
FSEF CLINIQUE AIRE-SUR-L'ADOUR	Restructuration CENTRE ADOUR J SARAHIL	450 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	25 000 €	33 000 €		58 000 €
GCS CLINICADOUR	Rénovation et mise aux normes du bâtiment d'hospitalisation.	3 530 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)		47 000 €		47 000 €
KORIAN CLINIQUES AMADE ET MAYLIS	Construction de 2 hôpitaux de jour à Bénesse-Maremne	2 900 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)		29 600 €		29 600 €
SSR SAINT LOUIS	Rénovation du SSR et extension avec 20 places HDJ	8 200 000 €	1 000 000,00 €	469 280 €	19 000 €		1 488 280 €

LANDES (40)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
EHPAD RES DES LANDES LABASTIDE ROQUEFORT		8 851 247 €	1 400 000 €				1 400 000 €
EHPAD DU CH MONT DE MARSAN		19 818 147 €	3 700 000 €				3 700 000 €
EHPAD HAGETMAU (COMPLÉMENT PAI 2018)		15 531 056 €	500 000 €				500 000 €

LANDES (40)

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
HAD MARSAN ADOUR			25 000 €		25 000 €
HOPITAL DE JOUR CMPA			6 800 €		6 800 €
GCS DU MARSAN			51 000 €		51 000 €
CLINIQUE KORIAN NAPOLEON			49 100 €		49 100 €
CH ST SEVER		25 000 €	18 000 €		43 000 €
CENTRE DE CONVALESCENCE PRIMEROSE			14 600 €		14 600 €
KORIAN LE BELVEDERE			23 700 €		23 700 €
SANTE SERVICE DAX -HAD-			88 000 €		88 000 €
USLD INST. HELIO MARIN LABENNE		1 737 405 €	39 600 €		1 777 005 €
CTRE. EUROPEEN REEDUCATION DU SPORTIF			63 800 €		63 800 €

LOT-ET-GARONNE (47)

69 065 861 € au titre du Ségur

Établissements avec projets structurants

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CHD LA CANDELIE	Regroupement de 4 unités extra hospitalières adolescents et adultes à Agen (centre de soins du gravier) ; reconstruction d'un bâtiment d'activités enfants et adolescents à Villeneuve sur lot ; reconstruction d'un bâtiment d'activités adultes à Marmande ; reconstruction d'un bâtiment d'activités adultes, enfants et adolescents à Nerac ; relocalisation et extension de la capacité d'accueil d'appartement thérapeutique dans un bâtiment existant ; extension d'un bâtiment existant d'activités enfants à Agen ; relocation du camp adolescent par extension d'un bâtiment existant d'activités enfants à Marmande ; création d'une USIP de 10 lits et reconstruction des unités d'admission, de gérontopsychiatrie et des unités de patients au long cours.	57 780 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	200 000 €	190 000 €		390 000 €
CH MARMANDE TONNEINS	Projet d'agrandissement du service Accueil Urgences	9 062 000 €	4 500 000 €	1 530 088 €	570 000 €	1 600 000 €	8 200 088 €
CLINIQUE ESQUIROL SAINT-HILAIRE	Renforcement des capacités de soins critiques	1 368 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)		279 700 €		279 700 €

LOT-ET-GARONNE (47)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH AGEN-NÉRAC	Amélioration du confort hôtelier, Humanisation, Mise en sécurité, Désamiantage et Développement Durable du site d'Agen Saint-Eprit ; Rénovation et mise en conformité des installations techniques	65 256 880 €	14 000 000 €	9 893 669 €	862 000 €	7 000 000 €	31 755 669 €
EHPAD CH AGEN NERAC		14 032 987 €	3 000 000 €				3 000 000 €
CENTRE DELESTRAINT FABIEN	Pôle de santé Vallée du Lot_rassemblement et construction sous la forme d'un GCS de l'activité publique et privée de SSR du secteur Villeneuvois pour optimiser les prises en charge, mutualiser les moyens et offrir aux patient un site agréable et centralisé pour les soins de Suite et de Réadaptation. Utiliser les locaux existants sur le site de "Chateau Férié" -	15 000 000 €	Vague 2 (1 ^{er} T 2022)	80 574 €	23 000 €		103 574 €
CENTRE MEDECINE PHYS READAPT VIRAZEIL	SSR Virazeil Extension HdJ ; SSR Virazeil Création Unité Blessés Medullaires	2 595 856 €	Vague 3 (2 ^e T 2022)	345 277 €	17 000 €		362 277 €
IME MONTCLAIRJOIE	relocalisation	4 000 000€				800 000 €	800 000 €

LOT-ET-GARONNE (47)

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CLINIQUE CALABET			63 500 €		63 500 €
CENTRE HOSPITALIER DE VILLENEUVE		15 109 128 €	691 000 €		15 800 128 €
HÔPITAL LOCAL DE CASTELJALOUX		2 657 655 €	30 000 €		2 687 655 €
HOPITAL LOCAL PENNE D' AGENAIS		2 265 390 €	54 000 €		2 319 390 €
CENTRE HOSPITALIER DE FUMEL		3 033 380 €	61 000 €		3 094 380 €
MECS TEMPORAIRE SPECIALISEE-STE BAZEIL			5 000 €		5 000 €
MECS TEMPORAIRE DE PUJOLS -			5 000 €		5 000 €
HOSPITALISATION A DOMICILE 47			48 000 €		48 000 €
CLINIQUE LA PALOUMERE			21 500 €		21 500 €
GCS POLE DE SANTE DU VILLENEUVOIS		50 000 €	80 000 €		130 000 €

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)

130 502 730 € au titre du Ségur

Établissements avec projets structurants

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CTRE. READAP. FONCT. LES EMBRUNS	Restructuration espaces HDJ	300 000 €	Vague 3 (2° T 2022)	1 212 593 €	36 000 €		1 248 593 €
CENTRE MÉDICAL TOKI EDER	Hôpital de proximité	700 000 €	Vague 3 (2° T 2022)	50 000 €	44 000 €		94 000 €
CRF EN MILIEU THERMAL	Extension et restructuration partielle : Centre de Rééducation Fonctionnelle et Centre de Santé	8 200 000 €	Vague 1 (4° T 2021)	25 000 €	44 600 €		69 600 €
CLINIQUE CHÂTEAU CARADOC (PSY)	Reconstruction, aménagement, adap- tation des locaux des hopitaux de jour (infanto-juvénile, Dabanta)	5 628 000 €	Vague 3 (2° T 2022)		51 000 €		51 000 €
CH ST PALAIS	Création UDM ; Restructuration stérili- sation et bloc opératoire	1 500 000 €	Vague 2 (1° T 2022)	291 847 €	117 000 €		408 847 €
CH CÔTE BASQUE	Restructuration de la maternité du CHCB ; Création d'un nouveau bloc opératoire de cardiologie pour le compte du GCS Centre de cardiologie du Pays Basque ; SSR gériatrie ST Jean de Luz et rénovation du long séjour ARRAYADE ; restructuration des ser- vices des urgences	10 198 200 €	Vague 2 (1° T 2022)	28 857 728 €	910 000 €		29 767 728 €
CLINIQUE AGUILERA	Restructuration des Urgences ; rénova- tion bloc opératoire	2 800 000 €	Vague 1 (4° T 2021)		133 800 €		133 800 €

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH ORTHEZ	Humanisation et réhabilitation du bâtiment V80 ; Transformation de l'ex-maternité en service de médecine avec aile de consultations ; Aménagement d'une unité de surveillance continue adossée aux urgences	4 367 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	4 151 986 €	193 000 €		4 344 986 €
CENTRE HOSPITALIER D'OLORON-SAINTE-MARIE	Restructuration de l'hôpital	25 120 162 €	Vague 1 (4^e T 2021)	10 426 241 €	426 000 €		10 852 241 €
HP MAULEON	Restructuration de la partie sanitaire	6 781 225 €	Vague 3 (2^e T 2022)	4 188 645 €	54 000 €		4 242 645 €
CH DES PYRÉNÉES	Transformation de l'offre de soins sur les territoires de proximité : Regroupement des activités de consultations et hôpitaux de jour adultes et enfants sur Orthez	5 540 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	200 000 €	230 000 €		430 000 €
CH DE PAU	Rénovation et installation du capacitaire de médecine, chirurgie et obstétrique validé par l'ARS ; rénovation et installation des capacités d'hospitalisations en soins de suite et de réadaptation	153 821 291 €	70 000 000 €	1 816 306 €	719 000 €		72 535 306 €
CENTRE GÉRONTOLOGIQUE PONTACQ NAY JURANÇON	Restructuration USLD Nay et rénovation Pontacq	11 595 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	1 530 184 €	10 000 €		1 540 184 €

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
EHPAD LA ROUSSANE À MONEIN GESTION CH ORTHEZ	(Complément PAI)	11 374 407 €	433 700 €				433 700 €
EHPAD LARRAZKENA		7 716 800 €	1 700 000 €				1 700 000 €

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
LES JEUNES CHENES			18 900 €		18 900 €
CENTRE MEDICAL LEON DIEUDONNE- CLINIQUE D'URSUYA			29 700 €		29 700 €
HAD BEARN ET SOULE			25 000 €		25 000 €
CENTRE DE CARDIOLOGIE DU PAYS BASQUE			132 100 €		132 100 €
CLINIQUE BEAULIEU			9 500 €		9 500 €
CAPIO CLINIQUE BELHARRA			460 000 €		460 000 €
CENTRE DE SOINS LA NOUVELLE AQUITAINE			16 400 €		16 400 €
POLYCLINIQUE MARZET- SITE DE NAVARRE			69 000 €		69 000 €
GCS COTE BASQUE SUD			9 400 €		9 400 €
SITE CH ORTHEZ - GCS ORTHÉZIEN			20 000 €		20 000 €
CLINIQUE DE LA FOND. LURO - CH GARAZI		50 000 €	13 306 €		63 306 €
CLINIQUE DELAY			50 100 €		50 100 €
CLINIQUE PSY D'AMADE			20 400 €		20 400 €
CLINIQUE MIRAMBEAU			19 900 €		19 900 €
CENTRE DE PNEUMOLOGIE LES TERRASSES			26 100 €		26 100 €
CLINIQUE LA MAISON BASQUE			15 800 €		15 800 €
CENTRE MEDICAL ANNIE ENIA			35 200 €		35 200 €
CENTRE GRANCHER-CYRANO			38 800 €		38 800 €
CENTRE MEDICAL LANDOUZY			25 900 €		25 900 €
CLINIQUE DE MEDECINE PHYSIQUE MARIENIA			65 700 €		65 700 €
SSR CONCHA BERRI		770 094 €	21 000 €		791 094 €
POLYCLINIQUE COTE BASQUE SUD			107 100 €		107 100 €

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants (suite)

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
LE NID BEARNAIS - SSR PEDIATRIQUE		10 000 €	13 000 €		23 000 €
POLYCLINIQUE MARZET			105 300 €		105 300 €
POLYCLINIQUE DE NAVARRE			148 800 €		148 800 €
COLONIE SANITAIRE DES PEP			5 000 €		5 000 €
CLINIQUE MEDICALE CARDIOLOGIQUE ARESSY			73 500 €		73 500 €
CLINIQUE PRINCESS			14 500 €		14 500 €
SOINS DE SUITE READAPT. LES ACACIAS			19 400 €		19 400 €
SSR COULOMME		10 000 €	7 000 €		17 000 €
HAD SANTÉ SERVICE BAYONNE			57 000 €		57 000 €
MAISON SAINT-ANTOINE			5 000 €		5 000 €
NEPHROCARE			67 200 €		67 200 €
HEMODIALYSE DELAY			65 000 €		65 000 €

DEUX-SÈVRES (79)

48 476 865 € au titre du Ségur

Établissements avec projets structurants

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH NIORT	Développement de l'offre en SSR ; Rénovation et humanisation de l'hébergement en psychiatrie ; Extension et réorganisation des urgences-SAMU-SMUR ; Unité Neuro-Vasculaire	49 000 000 €	Vague 1 (4^e T 2021)	11 810 955 €	789 000 €		12 599 955 €
CLINIQUE PARSAY	Reconstruction de l'établissement sur le site du CH de NIORT	55 000 000 €	Vague 3 (2^e T 2022)		23 600 €		23 600 €
MELIORIS - LE GRAND FEU	Extension de l'Hôpital de Jour	3 398 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	50 000 €	66 000 €		116 000 €
MELIORIS - LE LOGIS DES FRANCS	Reconfiguration Offre de Soins LOGIS DES FRANCS	308 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	233 216 €	44 000 €		277 216 €
CH NORD DEUX-SÈVRES	Restructuration de l'offre de soins en santé mentale du CHNDS avec la création d'espaces architecturaux cohérents et fonctionnels ; Restructuration du site de Parthenay	29 911 000 €	5 000 000,00 €	16 137 431 €	1 026 000 €		22 163 431 €
POLYCLINIQUE INKERMANN	Création d'une salle hybride pour la chirurgie Vasculaire ; Aménagement locaux dans le cadre de la mise en œuvre de trois autorisations SSR : HC Cardiologie, HTP Cardiologie, HTP Respiratoire ; Développement nouveau parcours ambulatoire	2 406 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)		204 300 €		204 300 €
EHPAD LE GRAND CHÊNE À ST VARENT (ETUDES POUR 2021)		49 038 €	39 230 €				39 230 €

DEUX-SÈVRES (79)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
EHPAD LA CHANTERIE ST MAIXENT L'ÉCOLE		615 000 €	285 000 €				285 000 €
EHPAD ST JOSEPH À CHICHÉ		4 649 872 €	800 000 €				800 000 €
EHPAD LES ORANGERS		40 446 €	32 356 €				32 356 €
MAS GCSMS FIEF JOLY - CHAURAY		10 600 000€	600 000 €			2 100 000 €	2 700 000 €

DEUX-SÈVRES (79)

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH MAULEON		196 069 €	16 000 €		212 069 €
SSR PEDIATRIQUE LES TERRASSES NIORT		673 885 €	14 000 €		687 885 €
HAD 79			20 000 €		20 000 €
CH GH&MS HAUT VAL DE SEVRE ET MELLOIS		8 132 823 €	183 000 €		8 315 823 €

VIENNE (86)

23 300 491 € au titre du Ségur

Établissements avec projets structurants

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
AURA POITOU CHARENTES	Création d'une unité d'hémodialyse de proximité (UAD/UDM) dans le nord-Deux-Sèvre a Faye l'Abbesse sur le site du CHNDS ; Création d'une Unité d'hémodialyse à MONTMORILLON (86) (UAD, UDM) ; création UDM La Couronne (16)	5 800 000 €	Vague 1 (4ème T 2021)	50 000 €	77 000 €		127 000 €
CENTRE RÉGIONAL BASSE VISION ET TROUBLES DE L'AUDITION	Amélioration de la qualité d'accueil des patients au sein des locaux du CRBVTA	120 000 €	Vague 2 (1er T 2022)		16 300 €		16 300 €
CHU DE POITIERS	NOUVEAU JEAN BERNARD ; PÔLE REGIONAL DE CANCEROLOGIE 2 ; URGENCES MALADIES EMERGENTES	177 313 401 €	2 000 000,00 €	16 274 486 €	2 445 000 €		20 719 486 €
CH H. LABORIT	Construction du pavillon d'Addictologie et de psychiatrie périnatale	6 739 297 €	Vague 3 (2ème T 2022)	200 000 €	244 000 €		444 000 €
SSR LA COLLINE ENSOLEILLÉE	Projet de reconstruction restructuration de l'établissement la colline ensoleillée	12 700 000 €	Vague 2 (1er T 2022)	770 244 €	27 000 €		797 244 €
CENTRE DE RÉADAPTATION DU MOULIN VERT	RECONSTRUCTION DE L'ETABLISSEMENT SUR UN NOUVEAU SITE	31 400 000 €	Vague 3 (2ème T 2022)		32 200 €		32 200 €

VIENNE (86)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
EHPAD THÉODORE ARNAULT À MIREBEAU(PAI COMPLÉM SURCOÛTS)		4 306 758 €	360 000 €				360 000 €
CHU EHPAD LUSIGNAN		900 463 €	250 000 €				250 000 €
ASSOCIATION LARNAY SAGESSE À BIARD		741 662 €	100 000 €				100 000 €

VIENNE (86)

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
H.A.D. DE POITIERS			39 000 €		39 000 €
POLYCLINIQUE DE POITIERS			177 700 €		177 700 €
CLINIQUE DE CHATELLERAULT			75 200 €		75 200 €
CLINIQUE DU FIEF DE GRIMOIRE			50 500 €		50 500 €
CLINIQUE ST CHARLES - MAIS. DE CONVAL.			30 900 €		30 900 €
MRC KORIAN OREGON - CIVRAY			21 800 €		21 800 €
ETS CONV. P ALCOOLIQUES - PAYROUX		45 161 €	14 000 €		59 161 €

HAUTE-VIENNE (87)

21 027 683 € au titre du Ségur

Établissements avec projets structurants

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CHU LIMOGES	Projet de mise en sécurité et de restructuration Dupuytren 1 (1ère tranche) ; Projet de restructuration des niveaux 1 et 2 de Dupuytren 1 (initialement laissés en jachère en 1ère tranche - 2ème tranche de l'opération) ; Projet de réhabilitation thermique de l'ensemble de la façade de Dupuytren 1, au titre de la transition écologique ; Projet de réhabilitation des locaux du CIC ; Projet d'extension de l'hôpital mère enfant pour la réalisation d'une salle IRM ; Projet de construction d'un bâtiment de réanimation regroupant les lits de soins critiques ; Projet de construction d'un bâtiment pharmacie à usage intérieur	299 783 000 €	Vague 1 (4^{ème} T 2021)	1 500 000 €	1 614 000 €	50 000 000€ COPERMO + 51 000 000 € FIR	104 114 000 €
CH ST JUNIEN	Réaménagement complet de l'USLD et Restructuration complète du SSR	2 497 596 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	3 499 859 €	419 000 €		3 918 859 €
CH ST YRIEIX	Urgences restructuration	500 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)	378 135 €	140 000 €		518 135 €
CLINIQUE KORIAN SAINT MAURICE	Adaptation de l'offre de soins aux besoins du territoire de proximité	995 000 €	Vague 2 (1^{er} T 2022)		10 200 €		10 200 €
POLYCLINIQUE DE LIMOGES - SITE CHENIEUX	Restructuration générale et adaptation de l'établissement ; Construction de salles de radiologie interventionnelle et restructuration générale du bloc opératoire ; Construction d'une unité de gériatrie complémentaire	6 822 000 €	Vague 3 (2^{ème} T 2022)		390 985 €		390 985 €

HAUTE-VIENNE (87)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH ESQUIROL	Construction Bâtiment Réhabilitation Psychosociale - C2RL	3 750 000 €	Vague 3 (2^{ème} T 2022)	200 000 €	276 000 €		476 000 €
HIC HAUT LIMOUSIN	Restructuration d'un bâtiment à usage SSR ; Construction d'une salle pour le scanner ; Restructuration d'un service de médecine	2 500 000 €	Vague 3 (2^{ème} T 2022)	1 541 216 €	57 000 €		1 598 216 €
CENTRE LA CHENAIE	Restructuration	436 599 €	100 000 €	2 419 700 €	44 000 €		2 563 700 €
HÔPITAL BAUDIN	Développement d'une prise en charge SSR sensorielle en SSR	300 000 €	Vague 3 (2^{ème} T 2022)		21 700 €		21 700 €
EHPAD ANDRE VIRONDEAU À NANTIAT		577 582 €	250 000 €				250 000 €
EHPAD MICHEL MARQUET À LES CARS RECONSTRUCTION		13 601 932 €	2 300 000 €				2 300 000 €
EHPAD DINS LOU PELOU RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE		513 260 €	300 000 €				300 000 €
EHPAD JOSEPH DE LÉOBARDY À LIMOGES 2 SÉCURITÉ LGES		221 175 €	100 000 €				100 000 €

HAUTE-VIENNE (87)

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
MAS APAJH 87 À AIXE/VIENNE	Reconstruction	2 900 000 €	463 541 €			350 000 €	813 541 €
MAS APAJH 87 À AIXE/VIENNE	Unités Résidentielles	1 300 000 €				450 000 €	450 000 €

HAUTE-VIENNE (87)

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CLINIQUE EMAILLEURS- COLOMBIER LIMOGES			107 900 €		107 900 €
H A D SANTE SERVICE LIMOUSIN LIMOGES		127 941 €	34 000 €		161 941 €
CH INTERCOMMUNAL MONTS ET BARRAGES		3 791 406 €	22 000 €		3 813 406 €
CTRE PRISE EN CHARGE OBESITE			28 500 €		28 500 €
ALURAD			90 600 €		90 600 €



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr